

Academy for  
Educational  
Development

**AED**  
International Division

PN AAR 235  
IDN: 36788

Analyse sous-sectorielle de  
La formation technique et professionnelle  
Maroc  
Mars 1981

Rédigé par:

Robert D. Hardy  
Economiste de l'éducation et chef d'équipe

William M. Rideout, Jr.  
Spécialiste de la mise en valeur des aptitudes

Stephen Anzalone  
Spécialiste de l'éducation fonctionnelle

La présente étude a été élaborée par l'Académie pour le développement de l'éducation au titre du Contrat No AID/SOD/PDC-C-0191, Document de travail No 15, passé avec l'Agence pour le développement international.

1414 22nd Street, N.W.  
Washington, D.C. 20037  
(202) 862-1900  
Cable ACADED WSH 89660

Analyse sous-sectorielle de  
La formation technique et professionnelle  
au Maroc

Table des matières

	<u>Page</u>
I. Préface	1
II. Introduction	3
III. Cadre général du système d'enseignement classique	6
IV. Formation et emploi	11
A. Aperçu des capacités existantes	
B. Futures orientations politiques en matière de formation professionnelle	
V. Enseignement professionnel et productivité	26
VI. Analyse de l'assistance internationale récente pour l'enseignement technique et professionnel au Maroc	35
Appendices	

## SECTION I

### PREFACE

Les autorités marocaines accordent une attention grandissante à l'amélioration de la formation technique et professionnelle. Un certain nombre d'innovations ont déjà été entreprises dans le secteur de l'éducation et ailleurs. Un nouveau plan quinquennal, qui sera lancé en 1981, doit, à partir des bases préliminaires établies, déboucher sur de nouveaux programmes et projets d'éducation et de formation formelles et fonctionnelles pendant la durée du plan. Parmi ces projets, nombreux sont ceux qui feront l'objet d'une aide technique et financière de la part des organismes de développement international.

L'USAID au Maroc, lors de l'examen de ses activités de soutien au développement de l'enseignement et des ressources humaines, a indiqué dans son Country Development Strategy Statement (CDSS) de 1980 le besoin de procéder à une analyse des développements actuels et futurs de la formation technique et professionnelle au Maroc. L'USAID au Maroc a déjà participé à un certain nombre d'activités importantes dans cette zone et a estimé que tous les efforts devraient à l'avenir être abordés sous l'angle plus clair et plus élargi des capacités existantes et des orientations politiques que les divers ministères marocains impliqués dans la formation technique et professionnelle devront suivre à l'avenir.

Dans le cadre du Contrat à montant défini No AID/SOD/PDC-C-0191, l'USAID au Maroc a confié à l'Académie pour le développement de l'éducation la responsabilité d'entreprendre une analyse sous-sectorielle de la formation technique et professionnelle au Maroc. L'Académie, qui a entrepris des analyses sectorielles dans le domaine de l'éducation dans d'autres pays, a été sollicitée pour envoyer une équipe d'assistance technique à Rabat, Maroc, afin d'examiner les données existantes et s'entretenir avec les hauts fonctionnaires marocains concernés.

La définition générale des tâches contenue dans le contrat invite expressément le contractant à entreprendre les tâches suivantes:

- Examiner l'efficacité, essentiellement en termes de bénéfices pour ceux qui n'ont pas accès à l'instruction scolaire des stratégies actuelles et futures (générales et spécifiques) appliquées par les autorités marocaines pour répondre aux besoins nationaux en formation technique et professionnelle;
- Déterminer s'il convient d'opérer des changements dans ces stratégies, et d'étoffer certains aspects de telle ou telle stratégie;
- Examiner la nécessité pour les bailleurs de fonds internationaux de maintenir leur soutien aux composants de cette stratégie et déterminer les formes, y compris les alternatives, de ce soutien;

Evaluer les retombées potentielles de l'amélioration des activités de formation professionnelle sur la productivité et la production agricole en particulier.

Cette définition des tâches a été ensuite examinée, étudiée et clarifiée pour l'équipe de Rabat après des échanges avec le directeur de mission et les responsables du programme et du développement des ressources humaines durant les dix premiers jours du séjour de l'équipe. Un plan de travail a été ensuite organisé en reprenant les points essentiels de l'analyse de l'USAID au Maroc et l'interprétation de la définition des tâches envisagée.

L'Académie a envoyé l'équipe d'assistance technique suivante au Maroc afin de diriger l'étude:

Robert D. Hardy, économiste de l'éducation et chef d'équipe: Le Dr. Hardy était précédemment affilié avec le Centre pour la recherche sur le développement économique de l'université du Michigan.

William M. Rideout, Jr., spécialiste de la mise en valeur des aptitudes: Le Dr. Rideout est professeur d'enseignement international du développement à l'université de Southern California.

Stepher Anzalone, spécialiste en éducation fonctionnelle: M. Anzalone prépare un doctorat au Centre pour l'enseignement international de l'université du Massachusetts.

Le groupe d'étude s'est rendu au Maroc du 22 novembre 1980 au 2 janvier 1981. Pendant cette période, l'équipe a examiné les documents à leur disposition, a visité des écoles et centres de formation, et interrogé les fonctionnaires marocains concernés, les responsables de l'AID et d'autres fonctionnaires américains, le personnel des projets financés par l'AID, et des représentants d'autres organismes d'assistance technique. Les noms des personnes interrogées et les endroits visités pendant l'étude figurent à l'Annexe B.

Avant le départ de l'équipe, le rapport final a fait l'objet d'un examen détaillé, et un aperçu de son contenu a été soumis à l'examen et à l'approbation des responsables de l'USAID au Maroc. Le présent document, version finale du rapport, est conforme au format convenu à Rabat.

Les membres de l'équipe tiennent à adresser leurs remerciements à l'USAID au Maroc pour leur aide et leur coopération, et tout particulièrement au Dr. George Corivaldi qui, malgré sa prise de fonction récente et sur le point d'entreprendre sa première vague de travaux au Maroc, a offert un soutien, des orientations et des encouragements remarquables aux efforts de l'équipe. Enfin, on ne saurait trop insister sur le haut niveau de réceptivité, d'intérêt, d'engagement et de sérieux avec lesquels les autorités marocaines ont abordé le sujet du présent rapport. Leur gentillesse, leur coopération et leur assistance ont facilité l'accès à nombre des documents employés pour le présent rapport. L'équipe est infiniment reconnaissante d'avoir eu l'occasion de travailler avec des responsables si dévoués et compétents, et gardera un souvenir inoubliable de cette expérience enrichissante.

- 3 -

SECTION II

INTRODUCTION

Depuis son indépendance en 1956, le Maroc est parvenu à des résultats impressionnants dans l'enseignement. L'engagement pour la cause de l'enseignement est succinctement exprimé par le Décret royal #163071, daté du 13 novembre 1963, dans son affirmation que "l'instruction est obligatoire pour tous les enfants marocains des deux sexes âgés de 7 à 13 ans". L'instruction publique est par conséquent gratuite à tous les niveaux et constitue un droit pour tous les Marocains de l'un et l'autre sexe; les autorités ont assidûment veillé à faire en sorte que ce principe devienne une réalité pour tous ses citoyens sans exception.

A la poursuite de cet objectif éducatif, le Maroc enregistré dès 1977 des inscriptions brutes de: 65 pour cent des enfants dans les écoles primaires (7 à 11 ans), taux qui a augmenté de 7,9 points en 1977/78, donnant un nombre total d'inscriptions de 1.730.160; 21 pour cent dans le premier cycle secondaire (12 à 15 ans) et 11 pour cent dans le second cycle (16 à 18 ans) avec un accroissement de 10,9 pour cent en 1977/78 pour un total de 582.197 inscrits; et 4 pour cent dans l'enseignement supérieur (au-delà de 18 ans, le nombre d'années d'étude variant suivant le programme). L'enseignement primaire et secondaire a reçu dans son ensemble 17,5 pour cent du budget national annuel. C'est à juste titre que les Marocains font observer avec fierté les progrès réalisés dans l'enseignement.

De surcroît, la Constitution marocaine a judicieusement lié l'engagement pour la cause de l'enseignement avec le problème de l'emploi dans l'Article 13 des Principes fondamentaux: "Tous les citoyens auront le même droit à l'instruction et au travail". Malheureusement, le chômage est traditionnellement un problème extrêmement grave pour le Maroc, et aggravé plus encore par un taux de croissance démographique supérieur à 3 pour cent par an et une pyramide des âges qui révèle que 54,9 pour cent de la population a moins de 20 ans. Le taux de chômage actuel, estimé à 20-25 pour cent, est composé par le fait que les projections effectuées en 1979 à partir du dernier recensement (réalisé en 1971) ont révélé que la population active (les deux sexes, de 15 à 64 ans bornes incluses) passerait d'environ 8,5 millions en 1979 à près de 14,7 millions en 1993, soit un accroissement de 6,2 millions. Les autorités marocaines se sont actuellement engagées dans une politique de plein emploi, mais ont été jusqu'à présent incapables d'atteindre cet objectif. Etant donné l'accroissement considérable de la population économiquement active attendu pour les 14 années à venir parmi les Marocains déjà nés, à moins de développer des approches plus heureuses à la création d'emplois, l'incidence de ce gonflement démographique sans précédent rendra la tâche de maintenir ne serait-ce que le taux de chômage actuel, déjà jugé inacceptable, extrêmement difficile. Par ailleurs, les autorités marocaines reconnaissent généralement que les tentatives de développement des possibilités d'emploi, du moins pendant une énorme partie du plan quinquennal à venir, seront entravées par l'austérité budgétaire imposé par les réalisations économiques du pays des dernières années.

En bref, alors que la politique d'enseignement des pouvoirs publics marocains a lié l'enseignement et l'emploi, les stratégies ont--suivant là les méthodes employées pratiquement dans le monde entier par les nations ayant récemment accédé à l'indépendance et soutenues par de nombreuses organisations internationales--ont de plus en plus insisté sur l'orientation académique de l'instruction. Cette tendance à mettre l'accent sur les études académiques a été renforcée par les manifestations estudiantines du milieu des années 60, organisées par des diplômés sans emploi du programme de formation professionnelle qui, malgré la compression rapide du système d'instruction classique, se trouvaient encore dans l'impossibilité de trouver un emploi à la fin de leurs études. Le Ministère de l'éducation a donc éliminé la formation professionnelle.

Si ce n'est pour le besoin de former son propre personnel administratif et enseignant, le Ministère de l'éducation était donc passablement déchargé de la responsabilité de la formation professionnelle et de l'emploi des étudiants diplômés; l'éducation serait abordée sous un angle plus classique--en termes de formation d'une élite et d'assistance à des citoyens particuliers afin de les aider à réaliser leur potentiel, plutôt que de servir d'instrument de promotion du développement national en répondant aux besoins plus vastes, à l'échelle nationale, de former les cadres moyens et techniciens au même titre que les cadres supérieurs. Il est évident que les objectifs individuels et nationaux sont liés, mais on jugeait que la responsabilité d'établir, évaluer et maintenir la relation et l'équilibre entre les deux composantes dépassait les limites du système classique. Cependant, le Ministère de l'éducation a été restructuré par la suite de manière à introduire un mécanisme de coordination (Secrétariat d'Etat à la formation des cadres) pour tous les ministères (environ 12) impliqués dans la fourniture d'une formation et d'un enseignement académiques supérieurs et universitaires.

Dans l'intervalle, la responsabilité de fournir une formation et un enseignement professionnels était endossée, pour répondre aux besoins et sur une base ad hoc, par les ministères qui engageraient éventuellement une forte proportion des diplômés desdits programmes. Avec le développement de ces systèmes auxiliaires, il s'est fait sentir un besoin croissant de réglementer, organiser et évaluer ces divers programmes à l'échelle individuelle et collective.

Le Plan de développement quinquennal de 1973/77 a identifié de graves besoins d'enseignement et de formation. De nouvelles approches ont commencé à être envisagées. Le plan énumérait cinq activités principales d'enseignement et de développement des ressources humaines, dont l'une invitait à la création d'un Bureau national de l'alphabétisme au sein du Ministère de l'éducation avec une commission interministérielle pour coordonner son travail. Cela n'a pas été réalisé, et le plan n'a pas atteint l'objectif d'alphabétiser près de 2,5 millions d'analphabètes; le besoin existe toujours bien que dans une certaine mesure il ait été satisfait par des programmes de formation au niveau élémentaire (Catégorie 4) créés par plusieurs des autres ministères techniques. Les quatre autres objectifs de la période du plan de 1973/77 ont été suivis et malgré les réalisations accomplies, la Banque mondiale les a qualifiés de

"politiques d'enseignement pour le futur". Ces politiques qui réapparaîtront dans le prochain plan sont les suivantes:

- Le développement de l'instruction primaire devant déboucher sur l'inscription exhaustive de tous les enfants de sept ans avant 1955;
- L'arabisation--la poursuite de l'expansion de l'arabe comme langue d'instruction, particulièrement pour les cours scientifiques et techniques du niveau secondaire;
- La marocanisation du système d'enseignement (déjà atteinte au niveau primaire tandis que l'on prévoit d'atteindre la marocanisation totale du niveau secondaire avant 1980); et
- Le développement de l'enseignement supérieur et secondaire pour répondre aux besoins nationaux en main-d'oeuvre qualifiée grâce au développement de l'enseignement technique secondaire, d'instituts universitaires de technologie, et à une orientation plus poussée vers la science et le génie civil au niveau universitaire.

Bien que de nouvelles stratégies ne semblent pas avoir été mises en oeuvre afin d'atteindre ces objectifs opiniâtres, il est clair que de grands pas ont été franchis vers la définition de grandes lignes qui devraient non seulement déboucher sur de nouvelles stratégies inscrivant ces politiques dans le cadre du système d'instruction classique (voir Section III) mais également dans le contexte d'un courant de formation professionnelle constamment perfectionné et remanié qui coexistera avec le système scolaire, sans y être lié. (Voir Section IV.) Il ne fait aucun doute que les autorités marocaines feront appel à une aide extérieure pour réaliser les objectifs éducatifs et de développement des ressources humaines qu'elles se sont fixé pour le prochain plan quinquennal, et il est également probable que l'aide de l'USAID au Maroc sera sollicitée pour soutenir ces efforts, à la lumière des activités de soutien déjà entreprises par l'AID dans le domaine de la formation des aptitudes au Maroc (voir Section VI).

Etant donné (1) les besoins d'emploi futurs, (2) les problèmes de l'efficacité interne et externe de l'enseignement, (3) la conviction de l'urgence d'une formation pour un grand nombre de Marocains, (4) l'acceptation du fait que la formation et l'enseignement ne sont pas des garanties systématiques d'emploi, et (5) le souci croissant de favoriser des approches de développement fondé sur une forte proportion de main-d'oeuvre plutôt que sur la l'utilisation intensive de capital, il semble que l'accent actuellement mis par les autorités marocaines sur l'adaptation de l'enseignement et de la formation à la vie professionnelle revêt un caractère particulièrement décisif et urgent.

Les stratégies correspondant aux orientations mentionnées plus haut et permettant d'atteindre les objectifs fixés sont en voie d'élaboration.

SECTION IIICADRE GENERAL DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

Afin d'aborder correctement l'analyse sous-sectorielle de l'enseignement technique et professionnel, il convient de la replacer, ne serait-ce que brièvement, dans le contexte plus général du système éducatif.

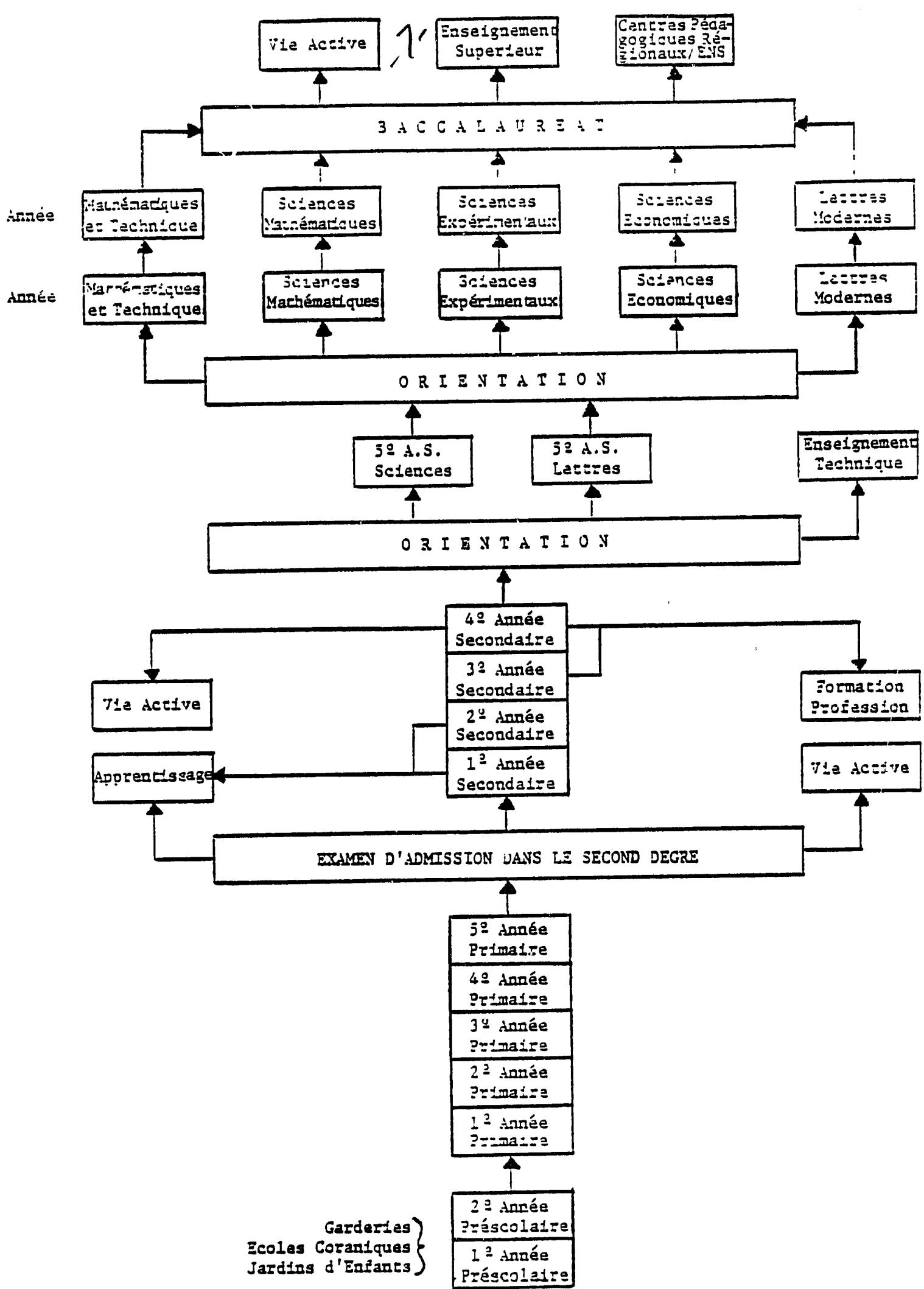
Lors de son accession à l'indépendance vis-à-vis de la France en 1956, le Maroc a hérité du système d'enseignement classique européen, lequel ne se prêtait pas aisément aux tâches de modernisation sociale ni économique. Le système prévoit actuellement cinq années d'école primaire, quatre années de premier cycle secondaire, et trois années de second cycle secondaire, suivies d'options de programmes de durée variable au niveau de l'enseignement supérieur. La spécialisation prend place au cours du second cycle secondaire lorsque les élèves doivent choisir entre la section littéraire, scientifique, technique, les mathématiques ou l'économie. (Voir le tableau présenté à la page suivante.)

On peut suivre des études supérieures dans quatre universités, dont la plus importante est l'université Mohammed V à Rabat, avec 58 pour cent des inscriptions. Il existe également une vingtaine d'instituts universitaires dépendant des ministères techniques. Bien qu'il existe des établissements primaires et secondaires privés, ceux-ci ne reçoivent que 3,8 et 7,6 pour cent respectivement du total des inscriptions à ces deux niveaux.

L'organisation du système éducatif a récemment été consolidée par la fusion des Ministères de l'éducation primaire et secondaire, et de l'enseignement supérieur, en un Ministère de l'éducation nationale et de la formation des cadres (MENFC). La formation des cadres dans ce contexte correspond à une formation hautement spécialisée et universitaire destinée à former le personnel de haut niveau à la gestion des ministères techniques concernés (y compris le MENFC)--elle n'a pas pour objectif ni responsabilité de répondre aux besoins nationaux de formation de la main-d'oeuvre non qualifiée et des techniciens.

Il est regrettable que la faible efficacité interne du système, sans aucun doute marquée par le fort taux d'expansion qui a suivi l'indépendance, soit aujourd'hui une des sources de préoccupation. Malgré une amélioration certaine, les taux de redoublement restent élevés--31 pour cent dans le primaire, 16 pour cent dans le secondaire. Parallèlement, les taux de réussite aux examens sont bas avec seulement 33 pour cent des élèves qui réussissent leur examen d'admission dans le second degré, et un taux de réussite au baccalauréat de 44 pour cent. En même temps, le fait que les élèves d'origine urbaine soient avantagés par rapport à leurs camarades des zones rurales pose un grave problème d'équité. Les élèves du sexe féminin représentent un tiers des inscriptions en école primaire, et le taux d'inscription féminin décroît aux niveaux supérieurs pour atteindre 20 pour cent des inscriptions à l'université. Bien que les disparités géographiques affectent tant les filles que les garçons, elles sont plus accentuées chez les filles: le taux d'inscription féminin en école primaire tombe de 39 pour cent au nord-ouest à 19 pour cent seulement dans le sud.





L'intérêt pour l'enseignement supérieur a favorisé les universités (45.000 inscriptions en 1977) au détriment des instituts universitaires de technologie (6.000). De plus, les inscriptions à l'université n'ont pas suivi les besoins en main-d'oeuvre qualifiée; on enregistre aujourd'hui 77 pour cent des inscriptions en droit et lettres, contre 9 et 1 pour cent, respectivement, en sciences et en génie civil. En ce qui concerne le nombre de diplômés qui sont arrivés au cours des cinq dernières années sur le marché du travail, 61 pour cent provenaient des facultés de droit et de lettres.

Le quatrième prêt de la Banque mondiale pour l'éducation au Maroc (voir Section IV) permettra aux autorités marocaines d'accentuer les efforts en faveur de l'enseignement scientifique à l'école tout en améliorant la qualité de cet enseignement. Grâce à la création des lycées techniques, les pouvoirs publics marocains pourront lancer un programme d'éducation technique fondamentale dès le premier cycle secondaire. Parallèlement, on s'efforcera de renforcer l'orientation scientifique même au niveau primaire afin de donner aux élèves la chance d'acquérir les rudiments scientifiques indispensables avant qu'une grande partie d'entre eux n'abandonnent leurs études. Le fait d'avancer l'introduction à la science devrait également développer chez les élèves qui poursuivent leurs études le goût pour des carrières scientifiques et techniques tout en les perfectionnant dans ces domaines.

Malgré l'accroissement des crédits et des inscriptions, les diplômés de l'enseignement supérieur sont rarement qualifiés pour les emplois disponibles (4.000 à 5.000 techniciens au Maroc sont de nationalité étrangère); des goulets d'étranglement se sont créés dans les spécialités non techniques ou scientifiques (il y a près de 12.000 étudiants à la faculté de droit de Rabat, regroupés dans des facilités prévues pour en recevoir 4.000, et en 1980 on enregistrait 3.000 licenciés en droit sans emploi); et le système n'est pas encore parvenu à satisfaire ses propres besoins internes (il y avait 4.944 enseignants étrangers dans les établissements secondaires et techniques, et 860 au niveau universitaire, soit un total de 5.084 pour l'année scolaire 1979/80, ce qui représente néanmoins une chute sensible par rapport à l'année scolaire précédente). Les problèmes d'inefficacité interne au système subsistent donc. Ceci étant, la "crise" du système d'enseignement scolaire au Maroc est, et a toujours été, essentiellement liée à son inefficacité externe--à ce manque de coordination entre la formation reçue par les élèves dans les établissements scolaires et les besoins du marché--alors que l'on prend sans cesse plus conscience de l'inaptitude de l'enseignement à favoriser l'accès à l'emploi ou les chances d'un emploi.

La "crise de l'enseignement" que les autorités marocaines ont entrepris d'étudier et de définir a été officiellement reconnue lors de la Conférence Ifrane (août 1980) où le Roi a insisté sur la nécessité de généraliser l'enseignement primaire et critiqué l'inaptitude du système à former les profils de main-d'oeuvre dont le Maroc a besoin, en d'autres termes des diplômés capables de trouver un emploi. Ainsi qu'un éditorialiste marocain notait:

Après l'indépendance tous les établissements d'enseignement professionnel y compris l'Ecole industrielle de Casablanca ont fermé leurs portes. C'était une erreur; nous étions seulement préoccupés de former des bacheliers et des licenciés. Pourtant, sur cent élèves qui entrent à l'école cinq seulement réussissent. L'important ce n'est pas les 5 qui réussissent, mais les 95 qui échouent et que l'on doit sauver. Cela ne sera possible qu'en améliorant la qualité de l'enseignement de base afin d'éviter des pertes et en procédant ensuite à une orientation pratique systématique vers les établissements professionnels.

Néanmoins, des changements progressifs se sont produits dans le système éducatif, et les premiers efforts ont été entrepris pour élaborer une politique de décentralisation accordant plus de responsabilités aux autorités locales dans la gestion des écoles primaires, dans le but d'établir des relations plus étroites entre les établissements d'enseignement primaire et l'environnement. Tandis que ce mouvement de réorganisation et de décentralisation de l'enseignement fait l'objet d'une attention croissante, des innovations lourdes d'espoir ont déjà été tentées avec plus ou moins de succès. On notera entre autres:

- La création de jardins scolaires et l'introduction d'élevage avicole et bovin--activités entreprises conjointement par les Ministères de l'éducation et de l'agriculture, qui ont été introduites dans 200 écoles mais réduites ultérieurement à 4 , à la suite de la décision du Ministère de l'éducation d'exercer seul la responsabilité du projet;
- L'introduction de sections d'enseignement scientifique et technique avec des exercices pratiques élémentaires;
- Une instruction portant sur l'environnement social, économique et géographique des écoles et faisant intervenir les élus locaux et les personnalités locales;
- La mise en valeur des activités visant à faire de l'école un centre de promotion des efforts de développement local avec le soutien des parents et d'autres adultes de la région; et
- Des tentatives d'organiser les activités à orientation sociale et de développement autour de l'école afin de créer un complexe tourné vers le développement.

De telles activités ont étendu le rôle des enseignants et des responsables de l'enseignement en les intégrant à l'effort de développement des ressources humaines dans une perspective plus élargie. Au nombre des efforts particulièrement favorables mentionnés par le Ministère de l'éducation, on note que 80 pour cent des établissements primaires et secondaires possèdent une coopérative d'élèves qui est en réalité une cantine gérée

et supervisée par les élèves, et consacre ses recettes à l'amélioration des équipements et des programmes éducatifs.

Tandis que les hauts fonctionnaires ministériels reconnaissent et louent de tels efforts, il reste encore à entreprendre une évaluation systématique de ces divers programmes et d'en déterminer la valeur et les possibilités d'extension; aucune analyse n'a été faite de l'efficacité des efforts de décentralisation de l'enseignement à promouvoir le développement local; aucune étude n'a été entreprise pour évaluer la possibilité pour les coopératives scolaires de participer au développement local, pas plus qu'il n'a été envisagé d'étendre le système des coopératives scolaires pour en faire des institutions de développement auxquelles les élèves pourraient continuer de participer après leurs études. Ainsi que les autorités marocaines l'ont fait remarquer, il existe un besoin désespéré d'évaluation et de soutien des activités et programmes entrepris dans un effort de décentralisation, afin de pouvoir généraliser ou reformuler, le cas échéant, ceux qui donnent le plus d'espoir.

A supposer que l'intérêt manifesté par les autorités marocaines pour une réforme du système scolaire se traduise par des décisions politiques définissant plus précisément l'étendue et la direction des nouvelles stratégies éducatives, les remarques précédentes sur les innovations et l'évaluation de ces innovations font apparaître des besoins évidents de projets et de programmes à mettre en oeuvre au cours du prochain plan quinquennal. Des efforts supplémentaires demandent réflexion, parmi lesquels:

- Former des enseignants et administrateurs à consacrer efficacement l'école à l'éducation et la formation de la population entière, plutôt que de se limiter aux enfants;
- La création de formules d'intéressement pour attirer et conserver les enseignants de haut niveau dans les zones rurales;
- Elaborer des programmes qui reflètent les possibilités réelles d'emploi dans l'environnement des élèves de sorte que l'expérience scolaire soit bénéfique voire profitable quel que soit le niveau auquel l'élève abandonne ses études;
- Créer une infrastructure de recyclage permettant aux enseignants, ouvriers qualifiés et semi-qualifiés, et aux employés administratifs de se maintenir au courant de nouvelles tendances et techniques, des nouveaux équipements et matériels importants dans leurs domaines respectifs; et
- Généraliser le système scolaire afin d'effacer les inégalités d'accès à l'éducation--la mise en oeuvre de cet effort passerait par l'intensification des efforts en milieu rural à faible densité démographique, voire par le recours aux moyens audio-visuels pour les besoins d'instruction et de formation.

11'

## SECTION IV

### FORMATION ET EMPLOI

#### A. Aperçu des capacités existantes

Au Maroc comme ailleurs, on fait une distinction entre la formation scolaire et professionnelle. Sur un plan conceptuel et en pratique, l'une et l'autre constituent des systèmes distincts qui se recoupent partiellement, et préparent les individus à la vie sociale et professionnelle.

Les objectifs de l'enseignement sont vastes et diffus. L'enseignement a pour objectif de donner à l'individu un bagage de connaissances et affectif qui lui permettra de fonctionner intellectuellement et socialement dans un futur largement fait d'inconnu. L'enseignement vise à conférer un éventail de connaissances et d'aptitudes utilisables dans un vaste domaine d'activités. La formation professionnelle pour sa part a pour objectif de préparer l'individu à accomplir des tâches essentiellement connues. Dans la plupart de cas, ces tâches sont directement liées à un type particulier d'activité productive.

L'enseignement technique au Maroc est une activité qui relève du système d'enseignement classique. Il sert deux objectifs: mettre en valeur les aptitudes techniques nécessaires à l'emploi futur, et établir une base de connaissances techniques et scientifiques pour l'enseignement supérieur. Le contenu de la formation professionnelle au Maroc et ailleurs, tend à être plus pratique et plus étroitement lié aux possibilités d'emploi et aux exigences du marché du travail. Il est important de reconnaître le caractère indispensable de la relation entre l'enseignement et la formation professionnelle, ce qui est généralement admis au Maroc.

Si l'on se penche sur la préparation offerte pour les différentes catégories d'emploi au Maroc, on distingue quatre catégories de formation supérieure et professionnelle. Il s'agit de:

Catégorie 1: Enseignement supérieur et formation des cadres

Catégorie 2: Formation des cadres moyens

Catégorie 3: Formation des ouvriers qualifiés et spécialisés

Catégorie 4: Apprentissage

L'accès à chaque catégorie est déterminé par le niveau scolaire atteint--condition dont la sévérité va en croissant aux niveaux supérieurs. L'équilibre entre les connaissances théoriques et la formation pratique varie suivant le type de formation. Les débouchés de chaque catégorie de formation correspondent directement aux catégories d'emploi telles qu'elles se présentent dans la structure professionnelle des secteurs public et privé de la société marocaine.

La relation entre l'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi au Maroc ainsi que les détails de chaque catégorie de formation est résumée dans un tableau et examinée aux pages suivantes.

L'accès à un niveau particulier de l'administration obéit à un système très strict de points d'admissions et d'équivalences de diplômes. Les tâches d'un fonctionnaire sont classées dans l'une ou l'autre de deux catégories, selon qu'elles sont techniques ou administratives.

La structure de la fonction publique est la suivante:

<u>Branche technique</u>	<u>Classifi- cation</u>	<u>Branche administrative</u>
Ingénieur d'état	11	Administrateur
Ingénieur d'application	10	Administrateur adjoint
Adjoint technique spécialisé	8	Rédacteur principal
Adjoint technique	17	Rédacteur
Agent technique	6*	Agent technique
Secrétaire	5*	Secrétaire
Agent d'exécution	4*	Agent d'exécution
Agent de service	2*	Agent de service

#### 1. Catégorie 1: Enseignement supérieur et formation des cadres

La distinction entre l'enseignement supérieur et la formation des cadres était plus marquée dans le passé qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le premier relevait du Ministère de l'éducation nationale, la seconde comprenait les diverses écoles et instituts gérés par les autres ministères pour la formation des cadres techniques par les pouvoirs publics et le secteur privé. La distinction s'est estompée ces dernières années lorsque la responsabilité de la coordination de ces diverses activités est revenue à un secrétaire d'état au Ministère de l'éducation nationale.

L'enseignement supérieur au Maroc comprend les facultés des arts libéraux, d'économie et de droit, de science, de médecine et de pharmacie de l'Université Mohammed V à Rabat, de l'Université Hassan II à Casablanca et de l'Université Mohammed Ben Abdallah à Fez, ainsi que dans les diverses facultés d'études islamiques de l'Université Quarouiyine.

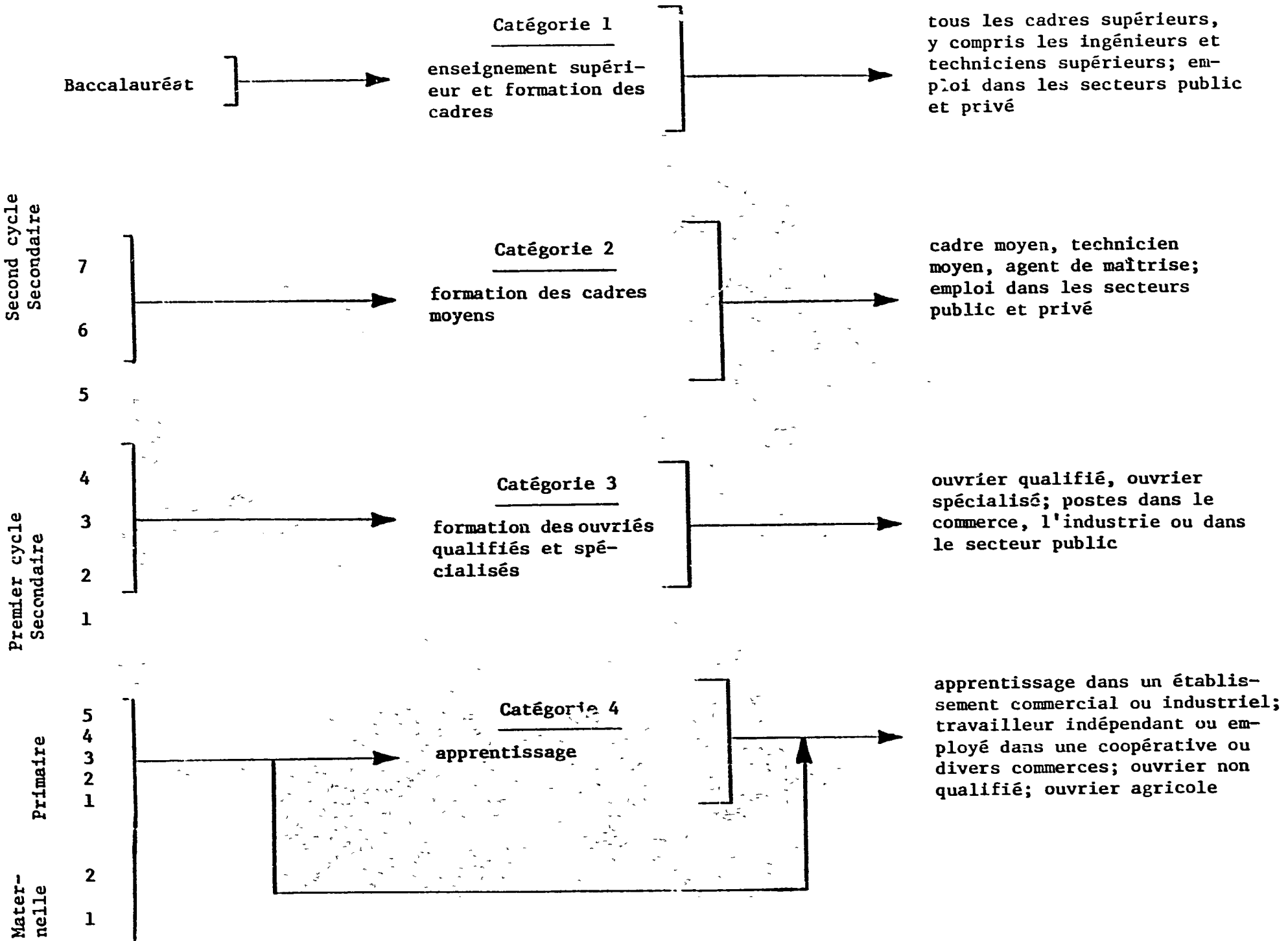
---

\*Note: On ne fait pas de distinction pour les classifications 6, 5, 5 et 2.

Formation scolaire

Formation professionnelle

Activité professionnelle



La formation des cadres est assurée par environ 30 écoles et instituts spécialisés gérés par les ministères techniques.

L'accès au cycle d'études supérieures et à la formation des cadres dépend de la réussite au baccalauréat. Il en résulte que 4 pour cent environ de chaque tranche d'âge a la possibilité de s'orienter vers les postes les plus intéressants au Maroc. Selon le cycle d'études entrepris un diplômé obtient un poste dans le secteur privé ou, plus fréquemment, satisfait à l'obligation de travailler dans l'un des ministères pendant une durée déterminée.

L'enseignement supérieur et la formation des cadres préparent les individus aux deux échelons les plus élevés de la fonction publique. Dans la branche technique, un ingénieur d'état suit cinq années d'études et un ingénieur d'application quatre années d'études.

Dans la branche administrative, un administrateur suit six années d'études et un administrateur adjoint quatre années d'études à l'Institut national d'administration publique. Les adjoints techniques spécialisés et rédacteurs principaux suivent deux années d'études après le baccalauréat.

Les possibilités d'emploi de ceux qui suivent une formation à ce niveau ont été, à de rares exceptions près très bonnes. Cela s'explique en grande partie par le fait que les promotions des écoles et des instituts sont absorbées par la fonction publique. De nombreux hauts fonctionnaires marocains prévoient que l'emploi des cadres supérieurs dans les ministères risque d'atteindre son point de saturation avant longtemps. Comme il est mentionné plus loin dans le présent rapport, cette saturation a déjà été atteinte dans d'autres secteurs.

## 2. Catégorie 2: Formation des cadres moyens

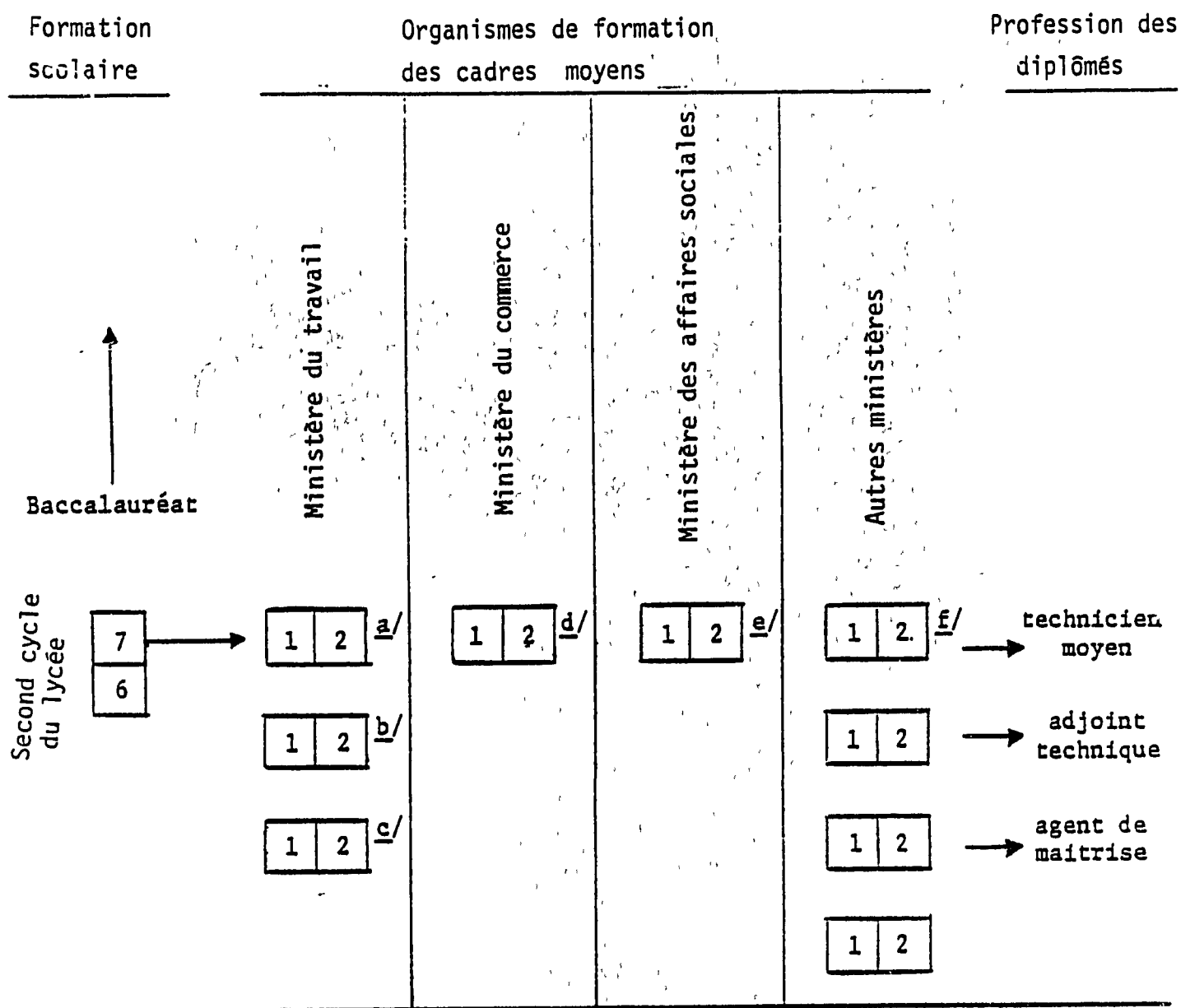
Cette formation est destinée aux individus qui achèvent la classe de terminale (parfois de première) mais échouent au baccalauréat. Cette formation, qui dure en général deux ans, mène à des postes de cadres moyens dans le secteur public, le commerce ou l'industrie. Pour désigner ces postes au Maroc, on emploiera alternativement le terme de cadre moyen, rédacteur, technicien moyen, adjoint technique selon les fonctions occupées et l'employeur.

Les fonctions d'un cadre moyen dans l'administration ou le commerce sont généralement de nature administrative. Les fonctions d'un technicien moyen employé dans l'industrie exigent une combinaison de connaissances et de savoir-faire afin de faciliter le processus de production dans l'atelier. Cette formation apporte les connaissances nécessaires sur l'organisation de la production, l'utilisation des matières premières, et sur la technologie de transformation des matériaux en un produit fini.

Au Maroc, on trouve environ 19 écoles et centres de formation à ce niveau gérés par les divers ministères. Une présentation succincte en est donnée à la page suivante.



-14A



- |  |   |
|--|---|
| <p>a. 14 nouveaux Instituts de technologie appliquée</p> <p>b. Institut national de formation des cadres techniques</p> <p>c. autres</p> <p>d. 3 nouveaux Centres de formation</p> <p>e. Institut national du cuir et du textile</p> | <p>f. environ 19 écoles et centres de formation, y compris ceux exploités par les ministères de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- affaires administratives</li> <li>- agriculture</li> <li>- énergie et mines</li> <li>- équipement</li> <li>- planification</li> <li>- transports</li> <li>- intérieur</li> <li>- santé publique</li> <li>- postes et télécommunications</li> <li>tourisme</li> <li>- environnement</li> </ul> |
|--|---|

CATEGORIE 2: FORMATION DES CADRES MOYENS,  
ORGANISMES EXISTANTS ET ENVISAGES

Les instituts de formation des techniciens à des emplois dans l'industrie offrent un intérêt particulier. Elles comprennent l'Institut de formation de cadres techniques (INCFT) exploité par l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) du Ministère du travail, et l'Institut national du cuir et du textile (INCT) exploité par le Ministère des affaires sociales et de l'artisanat. Ces organismes forment de 100 à 200 techniciens par an--ce qui est largement insuffisant par rapport aux besoins du Maroc en cadres moyens. C'est pourquoi le Ministère du travail a l'intention de créer 14 Instituts de technologie appliquée. La capacité prévue de ces établissements permettra d'atteindre des promotions annuelles d'environ 800 techniciens industriels.

Une étude spécifique entreprise pour le Ministère du commerce et de l'industrie par le Centre d'études et de réalisation pour l'éducation permanente (CEREP) et une filiale marocaine (SCET) révèle que la promotion de cette année sera encore insuffisante pour répondre aux besoins industriels. L'étude du CEREP-SCET estime qu'entre 1980 et 1985, les besoins seront de 1700 techniciens par an. Aussi le Ministère du commerce et de l'industrie s'apprête-t-il à construire trois centres de formation qui devraient former des promotions annuelles de quelque 900 techniciens dans les domaines de la mécanique, l'électricité, la transformation alimentaire, le cuir, les textiles, et la chimie industrielle. La première promotion de ces centres ne sortira pas avant 1985.

La formation - ce niveau forme les enseignants techniques des programmes de formation professionnelle destinés aux ouvriers et artisans. Elle prépare également les enseignants des écoles primaires.

Bien que les initiatives actuelles des autorités marocaines semblent répondre aux besoins de l'industrie en techniciens de ce niveau, le nombre de nouveaux centres de formation est loin de correspondre au nombre d'inscriptions potentielles. L'étude du CEREP-SCET souligne que pour l'année académique 1978-79, il y a eu 8.166 abandons en fin de terminale. Seulement 3.015 de ces jeunes ont été recrutés pour des programmes de formation exploités par les divers ministères.

Le prochain plan quinquennal prévoit d'acquies de 4.000 unités le nombre de places disponibles d'ici à 1986. Cette hausse permettrait une réduction substantielle du gaspillage éducatif aux niveaux inférieurs au baccalauréat.

### 3. Catégorie 3: Formation des ouvriers qualifiés et spécialisés

La formation des ouvriers qualifiés et spécialisés demandés dans le commerce, l'industrie et le secteur public au Maroc ouvre des débouchés aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail après deux à cinq années d'études secondaires. Il est généralement jugé nécessaire d'atteindre ce niveau scolaire pour tirer profit de cette formation, qui correspond à un équilibre satisfaisant entre le travail pratique et le travail technique. Dans la plupart des cas, l'entrée dans un programme de formation de deux ans après les classes de quatrième et de troisième ou lycée mène

à un poste d'agent spécialisé. L'entrée dans un programme de formation en une année après la seconde ou la troisième mène à un poste d'agent qualifié.

Plusieurs ministères ont des programmes de formation à ce niveau. Pour la période 1978-80, la répartition entre les deux types de formation par ministère était la suivante:

<u>Ministère</u>	<u>Ouvriers spécialisés</u>	<u>Ouvriers qualifiés</u>
Agriculture	278	--
Postes et télécommunications	204	246
Energie et mines	565	1.591
Equipement	407	--
Affaires administratives	16	57
Commerce et industrie	623	--
Emploi	2.096	2.516
Transports	105	163
Jeunesse et sports	227	--
Tourisme	172	73
Education	179	--
Affaires sociales et artisanat	58	--
Santé publique	1.468	--
Justice	286	--
Total de la promotion moyenne annuelle* (1978-80)	<u>6.686</u>	<u>5.646</u>

Il est important de noter à ce niveau la présence de 33 Centres de formation et de qualification professionnelle (CFQP) exploités par le Ministère du travail. Ces centres de formation professionnelle offrent une formation dans une variété de spécialités industrielles et commerciales et constituent la source principale en main-d'oeuvre spécialisée et qualifiée de l'industrie marocaine. Leurs promotions atteignent 2.000 ouvriers qualifiés par an--dont 90 pour cent trouveront un emploi dans le commerce et l'industrie. Ce nombre deviendra inadéquat si le Maroc maintient un rythme de croissance médiocre dans les années à venir.

L'étude du CEREP-SCET estime qu'un taux de croissance annuelle de 5 pour cent pendant plusieurs années consécutives résulterait dans la

---

\* Source: Données du Ministère du travail.

création de 20.000 nouveaux emplois industriels en moyenne par an dans des établissements de 10 employés ou davantage. Etant donné la structure actuelle des entreprises industrielles où, d'après l'étude du CEREP-SCET, les diverses catégories d'emploi se répartissent comme suit: ouvriers spécialisés, 16 pour cent; qualifiés, 8 pour cent; non qualifiés, 58 pour cent; un taux de croissance de 5 pour cent nécessiterait en moyenne 3.200 nouveaux ouvriers spécialisés chaque année simplement pour les établissements industriels les plus importants. Les promotions actuellement issues des centres de formation à ce niveau ne permettraient aucune amélioration du rapport actuel des ouvriers qualifiés aux ouvriers non qualifiés dans les établissements anciens et nouveaux, pas plus qu'elles ne pourraient satisfaire les exigences de la croissance dans les entreprises industrielles moins importantes ou dans le commerce.

L'insuffisance de la capacité de formation à ce niveau apparaît aussi sous un autre angle. Le tableau précédent montre que les capacités de formation des ouvriers qualifiés et spécialisés permettent d'absorber environ 12.000 nouveaux arrivants par an. Ceci est loin de suffire à la demande potentielle des jeunes qui abandonnent leurs études à ce niveau. En 1979-80, il y a eu 139.000 inscriptions en sixième. Au niveau de la seconde, on notait 53.000 élèves inscrits. La différence révèle une demande potentielle d'environ 80.000 élèves ayant abandonné leurs études pour quelque 12.000 places disponibles pour la formation à ce niveau. La façon dont les 58.000 autres élèves qui abandonnent leurs études trouvent un emploi reste une inconnue. Ce qui est certain, c'est qu'il serait socialement bénéfique d'intensifier les activités de formation à ce niveau tout en suivant de près les possibilités d'emploi dans l'industrie, le commerce, voire d'emploi temporaire dans d'autres pays.

#### 4. Catégorie 4: Apprentissage

En 1979-80, quelque 485.000 enfants marocains étaient inscrits en cours préparatoire. La même année, on relevait 139.000 inscriptions en sixième. Bien que ces inscriptions concernent des cohortes d'âge différentes, il est raisonnable de conclure qu'il y a environ 350.000 jeunes Marocains qui abandonnent l'école chaque année avant d'atteindre le niveau du secondaire. Ces jeunes qui abandonnent leurs études entrent sur le marché du travail avec, dans la plupart des cas, des aptitudes à lire et à écrire très médiocres ou nulles, une faible ouverture sur le monde du travail, et pratiquement aucune formation dans une spécialité génératrice d'emploi. Le programme de formation révèle à la fois une amplitude énorme et revêt un caractère d'urgence.

La formation offerte à ces cas d'abandon scolaire a pour objectif de les préparer à exercer un métier artisanal traditionnel tel que le tissage, la menuiserie, le travail du cuir, des métaux, la broderie ou le métier de tailleur; ou encore à des activités de services modernes tels que la coiffure, la soudure, la mécanique et l'électricité. La plupart des programmes n'imposent pas de conditions d'entrée, bien que beaucoup incluent des composantes d'enseignement de base destinées à améliorer les aptitudes à lire et à écrire. Le contenu de ces programmes

d'apprentissage au Maroc est presque exclusivement pratique. Les programmes permettent de travailler comme apprenti dans un atelier ou dans l'industrie, d'exercer un métier à domicile, de travailler dans une coopérative ou dans un petit établissement commercial, offrent également des opportunités d'emploi plus rémunérateur dans l'agriculture, dans l'industrie, le commerce ou le secteur public comme ouvrier non qualifié, ou enfin permettent de s'installer à son compte.

La structure pluraliste du système de formation professionnelle au Maroc est particulièrement perceptible à ce niveau. Dans certains cas, une composante de formation professionnelle a été introduite dans des programmes remplissant la fonction plus étendue d'intégration sociale des couches défavorisées marocaines. Chaque ministère aborde cette fonction d'intégration sous un angle différent; cependant la formation professionnelle offerte par les divers ministères comporte souvent les mêmes spécialités. On a soulevé le problème du double emploi et des conséquences possibles de la concurrence à laquelle se livrent les Ministères à ce sujet pour obtenir les ressources leur permettant d'offrir les mêmes types de formation.

Puisque la pluralité des programmes de formation professionnelle à ce niveau est déterminée par l'éventail des politiques ministérielles, le problème du double emploi ne peut être résolu sur la simple recommandation de faire des efforts de coordination et de coopération administratives. La réalité actuelle marocaine impose qu'un planificateur de l'éducation accepte ce facteur de pluralité comme une donnée de base. Et qui plus est, il n'est pas certain que cette pluralité soit nécessairement contre-productive ou indésirable. Le chevauchement de la formation vers les mêmes spécialités entre différents programmes s'explique plus par le coût et les possibilités de commercialisation de ces spécialités et l'absence d'autres possibilités d'emploi à ce niveau que par des excès de rivalités interministérielles. Le problème soulève enfin la question de savoir si la concurrence est nécessairement une mauvaise chose.

Il semble en fait que la question du double emploi dans l'apprentissage d'un métier soit hors de propos. Les capacités de formation sont si insuffisantes par rapport aux besoins, et une telle proportion de la demande sociale en formation reste insatisfaite que les retombées négatives du double emploi seront insignifiantes pour quelque temps encore.

La liste suivante des activités des différents ministères illustre l'éventail des possibilités d'apprentissage:

- Ministère des affaires sociales et de l'artisanat (MASA)

Le MASA gère environ 900 centres répartis à travers le Maroc et qui offrent des services de santé, éducation, nutrition et formation professionnelle. Les programmes du MASA servent l'objectif d'améliorer le bien-être des personnes économiquement faibles, et reconnues comme telles.

Les deux programmes essentiels de formation professionnelle du MASA à ce niveau sont les Centres éducatifs du travail (CET), habituellement

appelés Ouvroirs, et les Centres de formation professionnelle (CFP). Le premier programme s'adresse aux jeunes filles, le second aux jeunes gens.

Il y a environ 200 CET au Maroc s'adressant à quelque 55.000 jeunes filles âgées de 8 à 22 ans. Les programmes sont exploités à l'échelon régional et offrent une formation répartie entre l'artisanat et l'enseignement général (lecture, calcul, histoire de l'Islam, et instruction civique). Les cours dans les Ouvroirs durent deux ans, et sont donnés par quelque 2.000 monitrices, d'une formation médiocre.

Une fois leur formation achevée dans un CET, beaucoup de jeunes filles trouvent un emploi dans les coopératives du MASA, dont certaines sont voisines des Ouvroirs. Ces coopératives produisent des articles destinés à la vente, notamment des broderies, et cette production est en général réalisée sur commande.

Un nouveau projet, qui recevra l'assistance de l'AID, prévoit la mise en place de cinq nouveaux CET destinés à introduire diverses spécialités, parmi lesquelles l'élevage avicole, la menuiserie, la cosmétologie, les aide-infirmières, le traçage de patrons, et la transformation agricole. Ce projet établira un institut à Tanger qui offrira trois niveaux de formation aux travailleurs sociaux. Il offrira également des cours de recyclage aux monitrices des CET.

Les CFP exploités par le MASA offre aux jeunes gens une formation dans des spécialités de base. Ils sont actuellement au nombre de 18 répartis à travers le Maroc. Avec l'aide de l'USAID et du Peace Corps des Etats-Unis, le nombre sera étendu dans les années à venir. Un apprentissage est dispensé dans les domaines de la menuiserie, la mécanique, le travail des métaux, la plomberie, l'électricité, la soudure et le métier de tailleur. Les cours durent de un à deux ans, selon le centre et les types de formation offerts. Les CFP sont essentiellement situés en milieu rural et fonctionnent grâce à un appui local. La capacité d'accueil des CFP est limitée pour les nouveaux apprentis. Au cours des deux prochaines années, les 13 CFP qui reçoivent l'aide du Peace Corps seront en mesure de former 2.000 garçons seulement. Les possibilités d'emploi de ceux qui ont suivi les cours de formation professionnelle offerts par les CFP sont souvent maigres et sont examinées plus bas.

#### ● Ministère de la jeunesse et des sports

Le Ministère de la jeunesse et des sports offre deux programmes qui constituent d'importantes sources d'apprentissage au Maroc. Le premier est le programme des Foyers féminins, destiné aux jeunes femmes marocaines. Le second est le Centre d'observation et de rééducation (COR) pour les jeunes femmes délinquantes.

Les Foyers féminins assurent la formation d'environ 45.000 jeunes femmes lettrées ou semi-lettrées qui suivent un cours de trois dans l'un des 336 centres féminins répartis à travers le Maroc. Les foyers offrent traditionnellement une instruction générale et des cours d'art ménager, avec quelques notions artisanales. L'instruction est assurée par un

corps de 1.100 monitrices recrutées après la seconde au lycée et formées à l'Institut royal de la formation des monitrices. Tout en maintenant la mission classique des foyers, le Ministère de la jeunesse et des sports s'efforce de mettre en place, avec l'aide de l'USAID, des formes d'apprentissage des métiers traditionnels et des services modernes tels que la coiffure, la dactylographie, et l'infirmerie.

Les COR exploités par le Ministère de la jeunesse et des sports visent à faciliter la réinsertion sociale des jeunes qui ont commis des infractions mineures. Une partie de cette mission consiste à orienter les jeunes vers un secteur professionnel particulier. Le Ministère a entrepris le développement des capacités de formation professionnelle des COR. Deux types de formation sont offerts: le premier consiste en un enseignement de base pour ceux qui ont obtenu une formation scolaire déficiente, et le second offre un apprentissage, en menuiserie ou en mécanique par exemple, aux jeunes qui ont atteint un niveau scolaire satisfaisant. Ce dernier type de COR est mis en place avec l'aide du Ministère du travail en ce qui concerne l'apprentissage d'une spécialité.

● Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

Le Ministère de l'agriculture offre deux approches à la formation agricole élémentaire. La première est fondée sur un effort de vulgarisation. Cette formation regroupe une gamme d'activités telles que des démonstrations, réunions, programmes radiophoniques et visites de centres de recherche. Dans les zones agricoles moins florissantes et non irriguées, les Centres des travaux offrent des cours de vulgarisation. Chaque province est équipée de cinq à dix de ces centres. Ce nombre devrait s'accroître. La formation offerte dans le cadre de la vulgarisation est freinée par l'insuffisance des agents de vulgarisation pouvant travailler avec les exploitants agricoles. Le rapport est actuellement de 1 pour 750, ce qui limite les contacts que peuvent avoir les exploitants agricoles avec les agents de vulgarisation. Le Ministère de l'agriculture s'efforce de résoudre le problème en accroissant le nombre d'agents de vulgarisation et en regroupant les exploitants en coopératives afin de partager tant le matériel que la formation. La seconde initiative du Ministère de l'agriculture a été la création d'écoles pour les fils des exploitants agricoles, les Centres régionaux d'animation et de formation agricole (CRAFA). Le Ministère gère 10 de ces centres, lesquels offrent des cours de un à trois mois sur les divers aspects agricoles. Près de 9.000 jeunes Marocains ont suivi une formation dans les CRAFA. Le Ministère reconnaît que ces cours de formation posent des problèmes particuliers. Il faut tout spécialement veiller à ce que l'apprentissage de techniques agricoles modernes ne perturbent pas les relations du jeune avec sa famille. Les jeunes gens ont également tendance à émigrer vers les villes une fois leur formation achevée.

Les hauts fonctionnaires ministériels reconnaissent ouvertement que les possibilités de formation agricole à ce niveau sont tout à fait insuffisantes.

● Ministère du travail et de la promotion de l'emploi

Le Ministère du travail participe aussi aux efforts de formation à ce niveau. Outre de nombreux cours de faible durée, il gère des centres d'apprentissage de métiers, tels que celui de tailleur ou de maçon.

Le Ministère du travail a également développé deux autres activités de formation intéressantes, bien qu'elles ne correspondent pas à ce niveau à proprement parler, puisque le niveau scolaire requis à l'entrée est souvent plus élevé qu'il ne l'est pour les programmes d'apprentissage. Le Ministère fait des essais avec des unités de formation mobile pilotes destinées à se déplacer dans les zones rurales difficiles d'accès. L'objectif est d'assurer une formation de un à deux ans qui permet d'acquérir des notions de mécanique, de construction, de réparation et d'entretien--inexistantes dans la plupart des cas en milieu rural. Le Ministère espère étendre cette expérience et accroître le nombre d'unités mobiles dans les années à venir. Il compte également pousser la formation des jeunes grâce à des projets de développement local (Chantiers de formation). On espère que les programmes d'apprentissage du Ministère du travail pourront accueillir 35.000 jeunes en 1981.

En résumé, le Maroc a pris un certain nombre d'initiatives sous l'égide de divers ministères pour donner une formation professionnelle à la vaste majorité des jeunes qui n'atteignent pas le niveau du secondaire. La capacité de ces programmes est totalement inadéquate; les demandes d'inscription atteignent jusqu'à cinq fois la capacité d'accueil. Un effort particulier doit être fait pour améliorer les possibilités de formation en milieu rural. Il serait profitable tant pour les programmes existants que pour ceux envisagés de parvenir à une approche plus systématique de la relation entre la formation et l'emploi à ce niveau.

B. Futures orientations politiques en matière de formation professionnelle

Bien que le Maroc n'ait pas adopté de stratégie officielle en ce qui concerne l'orientation future de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les autorités marocaines ont clairement défini la politique à suivre. La configuration future des événements est inscrite dans le prochain plan quinquennal (1981-1986).

La création de la Commission permanente de la formation et de l'emploi a constitué une étape majeure du dernier plan. Le besoin d'une telle institution a été constamment réaffirmé par les autorités marocaines depuis les années 1960. Cet organisme, composé d'une cinquantaine de représentants des ministères concernés a commencé à fonctionner en 1980. La Commission se réunit tous les deux mois environ, et les sous-commissions deux fois par mois. Le Ministère du travail se charge des affaires courantes de la Commission. L'association de ses activités de formation et de sa responsabilité particulière dans le mandat de la Commission font du Ministère du travail le pivot de la conception, la coordination et la mise en oeuvre de la formation professionnelle au Maroc.



Tout semble indiquer que le rôle de la Commission est durable et que la coopération interministérielle donne une relative satisfaction. Les premiers signes de cette coopération au niveau de la formulation d'une politique apparaissent dans les propositions du Ministère du travail pour le nouveau plan quinquennal (Rapport de synthèse de la Commission nationale de l'emploi, de la promotion nationale et de la formation professionnelle). Les objectifs énoncés, qui représentent un consensus des ministères techniques, ont un parfum intersectoriel et témoignent d'une prise de conscience analytique des liens étroits qui unissent l'enseignement, la formation et l'emploi. Dans ces propositions, la formation professionnelle n'est pas traitée à part mais abordée dans le contexte des besoins généraux de développement dans le secteur des ressources humaines, ainsi que de la coopération et de l'articulation avec le système d'enseignement classique (voir plus bas).

Les plans de formation professionnelle ne sont possibles qu'après la définition des orientations politiques concernant la promotion de l'emploi au Maroc. La reprise de ce problème dans le nouveau plan assure la continuité avec le précédent. La section du nouveau plan qui aborde la question fait remarquer le caractère inacceptable du taux de chômage actuel et la nécessité de parvenir à des actions plus concertées pour améliorer la situation de l'emploi. Au nombre des mesures proposées, on notait:

- Un recours supérieur aux techniques industrielles et agricoles fondées sur une forte proportion de main-d'oeuvre;
- L'amélioration des services dans les zones rurales afin d'arrêter l'exode rural;
- L'amélioration des conditions d'emploi dans le secteur artisanal grâce à la création de coopératives, à de meilleures techniques de production, à la libéralisation du crédit et à une meilleure supervision technique;
- Une mobilisation plus intensive des individus privés d'emploi pour les projets de construction de routes et de reboisement (Promotion nationale); l'emploi et la formation de jeunes à des projets de développement local (Chantiers de formation); le renforcement de l'aide au mouvement coopératif; et
- La mise en valeur de la production de biens industriels destinés à l'utilisation locale et à l'exportation, parallèlement à une décentralisation géographique de l'industrie.

Le nouveau plan quinquennal aborde la formation professionnelle à la lumière de ces mesures en faveur de la promotion de l'emploi. Il convient d'examiner au moins cinq groupes d'objectifs:

## 1. Relation avec l'enseignement

Les orientations futures de la formation professionnelle s'articulent autour d'une réforme globale de l'enseignement actuellement à l'étude au Maroc. En premier lieu, ceci présuppose une coopération visant à développer la motivation des élèves vers les carrières techniques et à pousser l'orientation sur cette voie. On sollicite le Ministère de l'éducation nationale pour créer dans tous les établissements secondaires et primaires des unités d'information pour les élèves sur les diverses possibilités de formation professionnelle. Deuxièmement, le plan reconnaît la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire afin que ceux qui choisissent d'entrer dans un programme de formation professionnelle aient une solide base pratique, technique et scientifique.

## 2. Accroissement des capacités de formation

Le plan proposera une légère augmentation du nombre de places disponibles aux différents niveaux de formation. Cela étant, il convient de garder à l'esprit le fait qu'au moment de l'approbation finale du plan, une partie seulement des propositions de projet soumises par les ministères techniques ont une chance d'être retenues. Le nombre de places additionnelles envisagées par chaque ministère entre 1981 et 1985 pour la formation est le suivant:

### Cadres moyens

Travail	1.700
Commerce et industrie	288
Affaires sociales et artisanat	360
Energie et mines	100
Agriculture	400
Equipement	378
Postes et télécommunications	100
Affaires administratives	1.000

### Ouvriers spécialisés

Travail	1.000
Equipement	1.296
Santé publique	200
Postes et télécommunications	87
Energie et mines	-5

### Ouvriers qualifiés

Travail	-840
Tourisme	422
Postes et télécommunications	100
Energie et mines	-3

Artisans et apprentis

Travail	2.000
Affaires sociales et artisanat	9.600
Jeunesse et sports	(chiffres non disponibles)

Cette répartition révèle un léger renforcement de la structure de formation envisagée pour les années à venir. Seul le manque de ressources financières, et non le refus de reconnaître les besoins de formation, explique que les deux tiers seulement de ces premières estimations seront inscrits au plan définitif.

3. Moniteurs de formation professionnelle

Le plan compte sur un accroissement du nombre de moniteurs pour la création des Instituts universitaires de technologie et les Instituts de technologie appliquée. Des mesures seront proposées pour améliorer les conditions de travail de ces moniteurs.

4. Harmonisation de la formation

Le plan prévoit un nombre de propositions administratives et législatives destinées à mieux harmoniser l'accès aux programmes de formation ainsi que les diplômes de fin d'études. Il s'agit entre autres de remplacer des concours inutiles par des examens sondant mieux les aptitudes à la formation professionnelle, d'établir des équivalences de diplômes, et d'harmoniser les conditions de recrutement.

5. Plus grande cohérence entre les filières d'enseignement et de formation

L'aspect le plus frappant des orientations futures de la formation professionnelle au Maroc concerne les projets d'amélioration de la cohérence entre les systèmes d'enseignement technique et de formation professionnelle.

Le Ministère du travail, en coopération et consultation avec les autres ministères techniques, et en conjonction avec le Ministère de l'éducation nationale, étudie les moyens de rendre la progression à l'intérieur et entre les filières de l'enseignement technique et de la formation professionnelle plus systématique, efficace et équitable. Une série de liens cohérents, ou passerelles, a été proposée pour l'avenir. Ces passerelles permettraient aux élèves les plus capables des programmes de formation professionnelle d'accéder aux niveaux supérieurs de formation, voire dans certains cas, de réintégrer le système scolaire classique. Les jeunes ayant dû abandonner leurs études pour une raison ou pour une autre ne seraient ainsi pas prisonniers de la structure sociale à un niveau particulier de formation et d'emploi sur le simple motif qu'ils n'ont pas atteint le niveau scolaire nécessaire pour passer au niveau

de formation supérieure. Un tableau schématique du système envisagé est présenté à la page suivante.

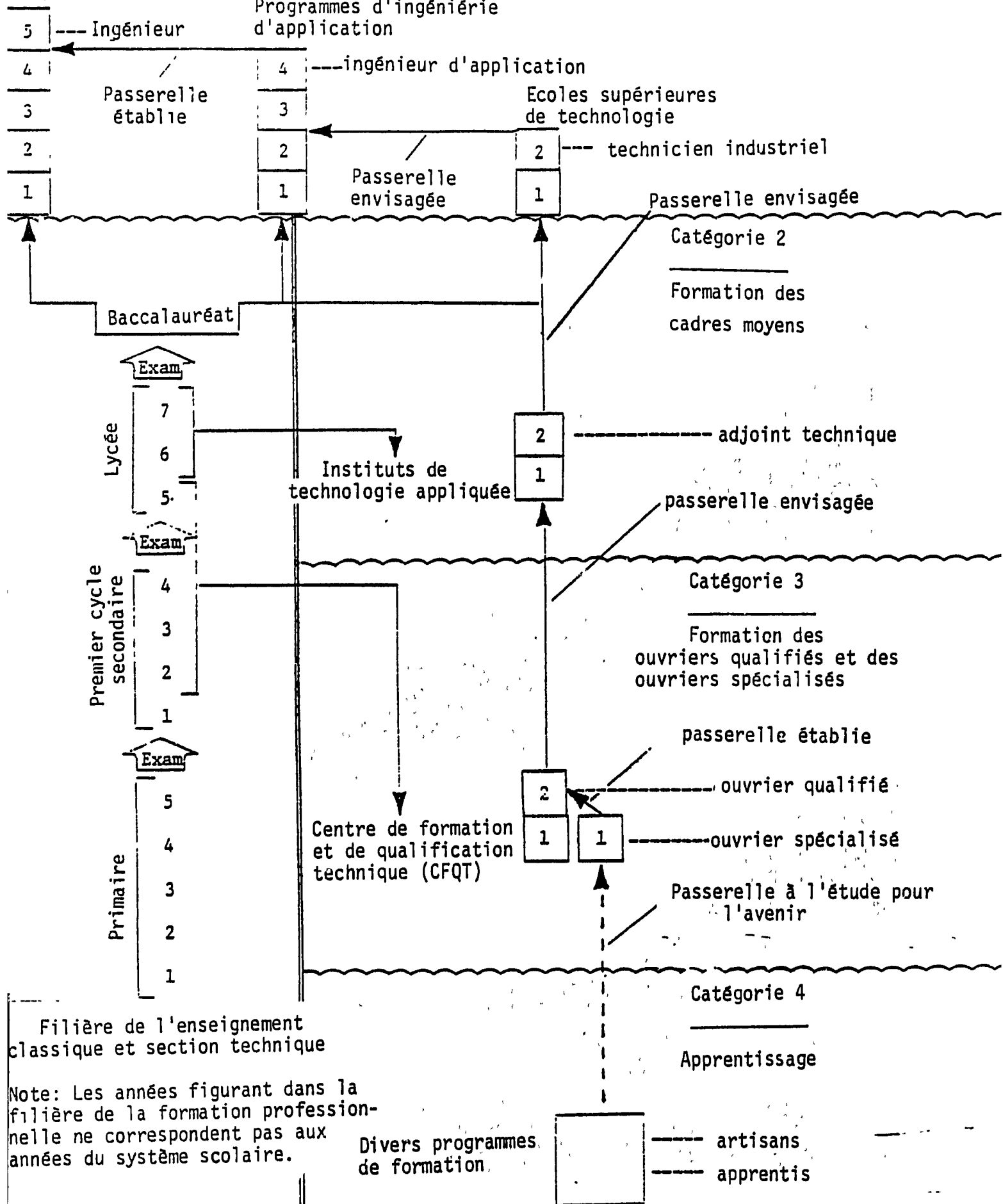
Le fonctionnement du système sera mieux illustré par un exemple. Un élève quittant l'école après trois années de lycée et admis dans un Centre de formation et de qualification professionnelle (CFQP) pour suivre une formation en un an pourrait, s'il réussissait à l'examen d'entrée, passer en deuxième année de formation au CFQP pour devenir un ouvrier spécialisé. Si le stagiaire réussissait à nouveau, il pourrait être accepté dans un Institut de technologie appliquée. La réussite à ces deux années de cours pourrait conduire à l'admission au programme en deux ans de l'un des Instituts universitaires de technologie. Ainsi, le système des passerelles ouvrirait pour les plus doués des stagiaires de la formation professionnelle une voie d'accès de la formation de la Catégorie 3 à celle de la Catégorie 1.

On envisage aussi la possibilité d'établir des passerelles entre les Instituts universitaires de technologie et le nouvel Institut d'ingénierie appliquée. Puisqu'il est déjà possible pour un ingénieur d'application d'être admis sur examen aux programmes de formation pour devenir ingénieur d'état, le système des passerelles serait complet au sommet du système. En ce qui concerne la partie inférieure, une passerelle de plus est nécessaire pour relier le niveau de l'apprentissage et la formation dans un CFQP (c'est-à-dire les Catégories 4 et 3). Cette passerelle est à l'étude. Le Ministère du travail est conscient des problèmes que suscite la création d'une passerelle entre ces niveaux, en raison des lacunes éducatives des élèves en apprentissage.

La mise en application du système de passerelles n'ira pas sans des efforts considérables. Il s'agit pourtant d'une tentative unique et ambitieuse qui rendrait à la formation professionnelle son droit aux opportunités d'avancement, loin d'en faire une activité envisagée seulement en termes d'échec scolaire--échec qui a condamné l'individu à exercer indéfiniment la même profession.

Programmes d'ingénieur

Programmes d'ingénierie d'application



Filière de l'enseignement classique et section technique

Note: Les années figurant dans la filière de la formation professionnelle ne correspondent pas aux années du système scolaire.

Divers programmes de formation

artisans  
apprentis

Filière de la formation professionnelle

26A-

SECTION V

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL E. PRODUCTIVITE

Lorsqu'on considère une analyse du sous-secteur de l'enseignement professionnel au Maroc, il est peut-être prudent de souligner ce qui est évident--à savoir qu'une analyse économique en elle-même et d'elle-même comporte des limitations en tant qu'approche à une prise de décision dans le secteur de l'enseignement. En tenant compte de l'avertissement de la Banque Mondiale: "l'insuffisance des données fondamentales au Maroc a rendu les évaluations des futurs besoins en main-d'oeuvre technique difficiles et les chiffres ne doivent être considérés que comme ordres généraux de grandeur", il convient de remarquer que les évaluations des contributions apportées au développement par le Maroc dans le domaine professionnel et technique sont essentiellement fondées soit (1) sur le degré auquel les taux de croissance prévus tirés des plans de développement ont été atteints, soit (2) sur la réalisation de redoublements prévues d'inscriptions pour les systèmes d'enseignement et de formation (on suppose que la main-d'oeuvre croissante disponible touchait les secteurs appropriés de développement économique).\*

Conformément à cette approche, les besoins estimatifs en main-d'oeuvre, d'après les autorités marocaines, ont été fondés sur les évaluations soumises par chaque ministère qui, à la suite de modifications et d'intégration dans les plans nationaux, sont devenus la base de prévisions linéaires des besoins annuels et globaux de la main-d'oeuvre prévue. Ces derniers ont donné les estimations suivantes: les besoins annuels en ingénieurs au Maroc entre 1977 et 1990 seront de 1.740 par an, 580 d'entre eux seront des ingénieurs d'état (cours de cinq ans) et 1.160 des ingénieurs d'application (cours de quatre ans), comparé à un apport actuel de 387 pour les deux catégories (à l'exclusion des marocains diplômés d'universités d'outre-mer). En 1977, 773 marocains étudiaient l'ingénierie et suivaient des cours techniques outre-mer. Pour la même période, on évalue les besoins en techniciens supérieurs en ingénierie à 4.400 par an, alors que l'apport n'était que de 407 en 1977. A ce jour les pénuries de main-d'oeuvre possédant un niveau supérieur ont été compensées par l'emploi de nombres élevés d'expatriés mais ce n'est qu'un expédient temporaire et coûteux qui ne devrait pas éclipser le besoin urgent en développement de sources locales de main-d'oeuvre comparable.

On prévoit que les ressources en main-d'oeuvre technique de niveau intermédiaire seront en moyenne de 11.700 techniciens industriels par an et de 13.500 techniciens commerciaux. En 1977, l'apport dans les catégories en question étaient respectivement de 1.499 et de 3.906. Eu égard aux niveaux de compétence intermédiaire et inférieure, actuellement on considère l'infrastructure de formation insuffisante puisqu'il n'y a que près de 20.000 stagiaires inscrits pour satisfaire les besoins en artisanat, en agents de vulgarisation rurale, en auxiliaires sanitaires et

---

\*Rapport de la Banque Mondiale N° 2094, 19 mars 1979.

travailleurs dans l'hôtellerie. Généralement, la production du système de formation ne satisfait qu'un tiers environ des besoins estimatifs pour ces types de main-d'oeuvre qualifiée. De surcroît, la formation professionnelle, notamment à ces niveaux-là, souffre de déficiences qualitatives imputables à un manque d'instructeurs formés, d'équipement et de moyens d'enseignement. Il est nécessaire de se concentrer sur le problème afin de donner plus d'ampleur à la formation pré-emploi pour les personnes non qualifiées et ayant reçu un enseignement médiocre en raison de son incidence sur les pauvres.

Au niveau très inférieur, la formation pré-emploi effectuée en un cours de six mois a 3.600 inscrits. Les cours en question représentent la première occasion de formation pour ceux qui n'ont peut-être pas fini de recevoir une éducation primaire, mais puisque même le cours classique le plus simple exige au moins des compétences données par un enseignement primaire, 35 pour cent du groupe qui n'a pas été à l'école primaire, ainsi que les analphabètes plus âgés, n'ont aucun débouché en matière de formation. Le besoin de programmes d'alphabétisation et de formation élargie des aptitudes au niveau inférieur constitue une priorité urgente.

Les problèmes inhérents à la formulation de calculs fondés sur des "données" relativement "dépréciées" sont encore multipliés par des renseignements incomplets sur la qualité et la pertinence de la formation, sur l'orientation pour l'emploi et sur la capacité de production ultérieure--renseignements qu'on suppose, en général, fiables. De surcroît, les prévisions des besoins en main-d'oeuvre ne correspondent pas aux disponibilités réelles dans le domaine de l'emploi--un besoin qui mène à la formation mais qui ne débouche pas sur l'emploi crée la formation de chômeurs, selon la description d'un fonctionnaire marocain.

Le seul fait d'essayer de préciser le lien économique existant entre la formation professionnelle et la productivité reste, malheureusement, du domaine de la spéculation. Les réalisations passées dans les autres pays en développement n'ont pas permis de supposer qu'une stratégie couronnée de succès visant la formation en planification/professionnelle de la main-d'oeuvre se traduit nécessairement par l'accroissement de productivité et de revenu national. Les décisions et les conséquences que le planificateur de l'enseignement ne peut guère contrôler ont une grande influence dans maints domaines. L'incidence éventuelle de l'amélioration de la formation professionnelle au Maroc se rapportera par exemple au débouché pour ses minéraux, aux produits agricoles et aux marchandises fabriqués outre-mer; aux décisions prises sur la manière dont la production doit être organisée; aux décisions concernant l'équilibre de l'emploi dans l'économie, si des aptitudes améliorées seront oui ou non utilisées dans les secteurs de la société moins ou plus productifs; et aux conditions non économiques, sociales et asservissantes qui contrôlent l'entrée et l'avancement dans le monde de l'emploi.

Même à un niveau plus près de l'économie familiale, le planificateur de l'enseignement ne sait comment tenter de prouver de quelle manière les redoublements de productivité sont expliqués par des améliorations de la formation professionnelle. Il est difficile de déterminer quelle partie du redoublement pourrait être attribuée à d'autres facteurs que l'éducation

ou la formation, lorsqu'il s'agit d'expliquer les accroissements de productivité du travail. Effectivement, il est impossible de déterminer sans qualifications les contributions respectives à la formation professionnelle, aux niveaux généraux d'éducation des travailleurs ou aux aptitudes acquises même sur le tas.

Il est également évident qu'une augmentation éventuelle de productivité par le truchement d'un progrès de la formation professionnelle doit être considérée dans un contexte tant social qu'économique (néanmoins, les données sur les avantages sociaux sont encore plus difficiles à obtenir que les données relatives aux avantages économiques). L'amélioration de la formation professionnelle, notamment dans le cas des aptitudes fondamentales, est susceptible d'apporter d'importants avantages qui ne ressortiront pas des comptes rendus de revenus. Au Maroc, les programmes de formation professionnelle visent plus loin que l'emploi. En particulier, aux niveaux inférieurs, les Marocains s'efforcent de faire participer les désavantagés à la vie sociale du pays et d'améliorer toute une gamme de compétences importantes pour la vie de famille et également de fournir une seconde possibilité (bien que limitée) d'acquérir l'éducation générale fondamentale indispensable à une participation à la vie sociale et à une formation ultérieure pour l'emploi. Une évaluation des rapports entre la formation professionnelle améliorée et la productivité ne doit pas ignorer ces avantages qui ne sont pas facteurs de revenus. Au Maroc, les avantages retirés de ce genre de formation, tant pour l'individu que pour le pays ont des possibilités multiples à long terme.

L'"absence d'obstacle aux données" est un problème perpétuel qui gêne l'analyse des liens entre la formation professionnelle et la productivité. Il est intéressant de constater qu'une étude effectuée sous l'égide de l'USAID en 1971 par les Associés de l'Abt, Inc., a souligné le besoin d'une étude destinée à fixer les besoins en formation du personnel de direction intermédiaire et a soutenu que cette formation n'était pas donnée pour les raisons principales suivantes: "(1) ...une tendance à croire que puisque le pays a des besoins énormes ...il n'est pas nécessaire de favoriser l'un ou l'autre, (2) les difficultés inhérentes à la collecte des données (qui) ont toujours paru si imminentes que les individus étaient convaincus du caractère invalidé de nombreuses techniques analytiques de l'évaluation des besoins et (3) (le fait que) une évaluation des besoins signifie examiner les objectifs, ce qui a souvent été une tâche que les donateurs tant nationaux qu'internationaux (ont) trouvée... plus facile d'éviter". A ce jour, on n'a pas effectué d'étude de ce genre et bien que de tels renseignements puissent sans nul doute être utiles, les autorités marocaines ont à coup sûr fait des progrès appréciables dans leurs efforts de développement sans l'aide de l'étude en question.

Par ailleurs, il est douteux qu'une seule étude de ce genre serait suffisante--qu'elle soit ou non acceptée et incontestée à l'unanimité. De fait, une série d'études pertinentes sont en cours ont été promises (voir Annexe D), mais à long terme il sera plus important de créer un système et une méthode d'activités en cours (1) afin d'obtenir les informations nécessaires à la formulation d'une politique et de décisions concernant la stratégie qui fourniront une base pour des évaluations



efficaces, formatives et générales et (2) d'utiliser les conclusions utilement dans le processus de planification et de mise en oeuvre.

En résumé, le planificateur de l'enseignement ne peut répondre avec assurance aux questions qui ne s'occupent que de savoir si les améliorations de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans un pays comme le Maroc sont susceptibles d'intensifier la productivité en général et l'agriculture en particulier. S'il importait qu'une analyse de ce genre soit effectuée ce devrait être dans les limites d'un cadre plus vaste de tout le secteur de l'enseignement (ce qui ne s'est pas encore produit) et dans les contextes de développement de l'économie nationale et de l'emploi. En outre, l'indisponibilité de certains genres de données rendrait la généralisation plus risquée, même en matière d'évaluations non monétaires. Enfin, outre les questions graves encore soulevées au sujet de "la mise au point des connaissances actuelles" méthodologique pour mesurer les hausses de productivité en se fondant uniquement sur les facteurs de l'enseignement, de tels efforts deviennent encore plus problématiques quand on ne dispose pas d'une base actuelle de données.

Il n'en reste pas moins que le développement au Maroc n'a pas été et ne devrait pas être arrêté par des données non disponibles ou incomplètes. L'expérience, la perspicacité et les analyses sur le champ des besoins de la main-d'oeuvre formé techniquement peuvent servir de base aux prises de décision dans le domaine du développement et ces éléments associés aux renseignements disponibles se sont traduits par des justifications de projets par les fonctionnaires nationaux, bilatéraux et multilatéraux: "...l'absence de données fondamentales rend difficile les évaluations de la future main-d'oeuvre technique (mais) il n'en est pas moins évident que les exigences en techniciens et en ingénieurs dépasseront la capacité de formation des institutions locales dans le proche avenir (Rapport de la Banque Mondiale, 1979).

La déclaration de la Banque coïncide avec une conviction généralement répandue chez les fonctionnaires marocains que la formation et le développement des aptitudes représentent des besoins cruciaux et éventuellement rentables pour les gens et le pays. Comme indiqué à la Section IV, le potentiel illimité ressenti pour la formation en artisanat semble être justifié d'un côté par le grand nombre de personnes employées à la production de produits commandés en avance et d'un autre côté par la promesse d'une entrée couronnée de succès sur le marché international, qui a été encouragée non seulement par un marché touristique actif au sein du Maroc, mais également par exemple, par la conclusion d'une commande importante par un grand magasin international situé en France d'artisanat marocain.

Que ce genre de données soit considéré "déprécié" ou non, les fonctionnaires marocains interviewés ont presque tous répété un thème qui proclame en termes pressants les besoins cruciaux en main-d'oeuvre du pays:

"il est évident"... "il n'y a aucun doute... "la demande de formation ne peut être satisfaite... les classes, les cours et les programmes ont presque tout de suite trop d'inscrits..." "les besoins de l'industrie de construction sont énormes..." "les étudiants quittent les programmes de formation avant la fin car on leur fait des offres d'emploi alléchantes..." "certains services au Maroc sont très onéreux parce qu'il n'y a pas assez de techniciens formés pour satisfaire la demande..." "le marché ne peut pas absorber tous les produits artisanaux produits..." etc.

Il existe également, semble-t-il, un sentiment répandu que puisque le système d'enseignement traditionnel a été essentiellement exclu du système d'enseignement professionnel au niveau de la sous-catégorie I pendant plus de 15 ans et puisque le développement national durant cette période a progressé de manière significative, il est donc logique de dire que les besoins en matière d'enseignement professionnel doivent être formidables à présent.

Toutefois, le besoin d'associer la formation et l'emploi a également été identifié comme un domaine préoccupant. Par exemple, certains instructeurs interviewés lors de programmes de formation professionnelle ont exprimé leurs fortes craintes quant aux perspectives d'emploi de leurs diplômés et beaucoup d'entre eux s'efforçaient de trouver du travail pour leurs anciens étudiants. Certains diplômés n'ont pu trouver du travail que par l'intermédiaire des instructeurs. En outre, certains instructeurs ont soutenu qu'ils connaissaient des étudiants qui avaient achevé de suivre des programmes de formation depuis plusieurs mois mais n'avaient pas encore trouvé de travail.

Ultérieurement, quand des questions sur l'emploi pour des diplômés de programmes de formation ont été posées aux fonctionnaires marocains ils ont expliqué que des facteurs comme le temps écoulé entre la fin des cours et l'emploi relevaient de l'organisation--il était nécessaire de créer un système permettant de mettre en contact étroit les stagiaires et les employeurs éventuels; que souvent des diplômés mettaient de la mauvaise volonté à accepter d'aller là où il y avait des postes car ils préféraient rester dans les régions urbaines plus attrayantes, et qu'il existait souvent une absence d'initiative de la part des diplômés dans leur recherche active de postes ou dans l'acceptation d'emplois qui ne répondaient pas à leurs espérances en la matière.

Malgré les présentes préoccupations relatives à l'emploi, les enseignants ont confirmé que les cours avaient rapidement un nombre maximum d'inscrits lors d'organisation de programmes de formation, même dans des domaines où les débouchés pour l'emploi n'étaient guère nombreux, en mécanique automobile par exemple. Dans les ouvriers il y avait souvent cinq candidatures féminines pour chaque place disponible. Il n'y a aucun doute qu'il existe un facteur de demande sociale ou d'espoir--la conviction que la formation apporte l'occasion d'améliorer le niveau de vie.

Alors que les propositions particulières peuvent faire défaut et que des désaccords existent peut-être au sujet des mesures rectificatives qu'on pourrait prendre pour résoudre les problèmes, on reconnaît pertinemment un fait évident--le chômage et le secteur rural/agricole revêtent une importance particulière et cruciale et doivent avoir la priorité. Si on évalue le chômage à 15 pour cent dans le secteur industriel et à 40 pour cent dans le secteur traditionnel, on évalue également que le pourcentage d'emploi global sur le plan national dans toute l'industrie de la fabrication n'est que de 11,1. Les besoins en emploi dans le secteur non industriel sont donc non seulement critiques mais les raisons économiques pour viser ce secteur sont renforcées à la fois par la proportion écrasante de la population qu'il emploie déjà de par le pays et par l'annonce récente qu'en 1979/80 les importations alimentaires ont excédé les exportations agricoles pour la première fois. En dernier lieu, même si on peut tirer profit des salaires rapatriés, on convient d'un fait qui ne cesse d'être préoccupant, à savoir que près de 1.000.000 manœuvres ont été contraints d'aller chercher du travail en Europe, où les économies ralenties sont à l'origine de demandes croissantes de cessation de programmes impliquant des travailleurs étrangers et même, peut-être le rapatriement de certains déjà employés en Europe. Il est difficile d'imaginer ce qu'un pays comme le Maroc pourrait faire s'il se trouvait confronté au problème créé par la disparition d'un marché du travail si important, sans parler de la manière dont il pourrait affronter le retour de milliers de personnes déjà employées en Europe. Au mieux, le message que reçoivent les fonctionnaires marocains semble être que cette "soupape de sécurité de l'emploi" est un privilège qui ne peut plus être considéré comme admis et que les travailleurs marocains perdront presque certainement à l'avenir.

Lors de l'élaboration de la stratégie destinée à la création d'emplois, l'administration marocaine, notamment en raison de son programme d'austérité, a prêté une attention croissante aux facteurs coûts. Les conclusions d'un rapport récent de la Banque Mondiale sur le Projet de développement d'entreprises de petite envergure (EPE) ont souligné que les entreprises EPE, qui employaient de 5 à 50 ouvriers, couvraient quelque 81 pour cent de toutes les entreprises de fabrication industrielle du pays. Par conséquent, alors qu'ils constituaient la base de l'emploi dans le secteur industriel et qu'ils étaient indispensables à tout effort d'amélioration de l'emploi dans le secteur en question, les facteurs coûts du nouvel emploi étaient si élevés qu'ils en étaient déroutants. On a constaté que le coût de création d'un poste dans la fabrication industrielle avait renchéri et s'élevait à 90.000 DH (22.500 dollars) durant le troisième plan, ce qui représentait un accroissement de 30.000 dirhams par poste créé exactement entre le second et le troisième plan. De surcroît, les coûts de création d'emplois dans ce secteur continueront de redoubler, selon les prévisions et malheureusement, les possibilités d'emploi se trouvaient surtout centralisées dans une région limitée du pays--l'axe Casablanca-Kenitra englobe 75 pour cent de la fabrication industrielle dont 54 pour cent à Casablanca. Ainsi que l'a résumé la Banque, "d'après les politiques adoptées et à la lumière des résultats il semble que durant les cinq dernières années la fabrication industrielle n'a pas assez contribué soit à la création d'emplois soit au développement régional qui restent les préoccupations principales des autorités marocaines".

Comme indiqué à la Section III, on reconnaît que le chômage et dans une certaine mesure le problème du chômage est structurel; il existe une incompatibilité entre les aptitudes de ceux qui cherchent du travail et les postes disponibles. Néanmoins, il importe également de prévoir, sur la base de réalisations passées dans d'autres pays, qu'il pourrait y avoir une tendance à exagérer le chômage structurel durant une période de crise économique et à trop souligner les échecs dans le domaine de l'enseignement et de la formation, ainsi que les imperfections quand les problèmes auxquels on est confronté sont en fait imputables à des facteurs et à des conditions économiques beaucoup plus généraux.

Même si on accepte cette explication, on admet tout à fait que le chômage et les problèmes ruraux et agricoles sont particulièrement critiques, moyennant quoi le système professionnel qui est en développement, ainsi qu'on l'a signalé à la Section IV, s'efforcera de créer une structure qui fournira dans tout le pays les genres d'aptitudes que le marché de l'emploi recherche ou peut utiliser. L'objectif visé consiste également à le réaliser à un coût par emploi créé que les autorités marocaines puissent supporter ce qui permettrait aussi, par conséquent, l'inscription aux programmes de formation des grands nombres indispensables non seulement au besoin économique reconnu et mentionné plus haut mais aussi aux fins de la demande sociale. Comme indiqué à la Section IV et évalué dans le Rapport de la commission nationale de l'emploi, de la promotion nationale et de la formation professionnelle, ces coûts sont très inférieurs par individu aux chiffres des EPE cités plus haut. Si les hypothèses concernant l'emploi postérieur à la formation (ou le travail indépendant) sont presque précises, les coûts par emploi créé seront considérablement inférieurs aux estimations des EPE.

La nécessité de vérifier et d'assurer l'emploi après la formation n'a cessé de devenir partie intégrante des objectifs de projets. Même avant le début officiel de l'enseignement professionnel et technique envisagée et les efforts de formation prévus au futur plan quinquennal, le lien entre l'enseignement, la formation et l'emploi a été considéré de manière positive. Les projets des autorités marocaines/USAID, du genre Formation périscolaire pour les femmes englobent une étude des étudiants d'une banque des données et un financement à tour de rôle destiné à la création de postes tandis que dans le Projet de formation à l'emploi industriel et commercial pour les femmes il y a une enquête importante sur l'emploi dans le secteur industriel de l'emploi afin de désigner le personnel de niveau intermédiaire ayant reçu une formation professionnelle. Dans les projets de soutien des CFP du Peace Corps on ne cesse d'insister sur la formation sur le tas dont l'utilisation est très répandue comme technique parmi les instructeurs du Peace Corps dans le but d'aider les étudiants à trouver du travail à la fin de la période de formation. La tendance à souligner l'emploi paraît également dans les recommandations d'études comme celle qui a été achevée en octobre 1980 et intitulée "Un programme d'exploitation pour le développement socio-économique de Ben M'Sik Casablanca, Maroc", et dans laquelle il est conseillé: "les activités de formation doivent être liées à la disponibilité de débouchés ou de postes à pouvoir (actuellement négligeables) ou à la création d'emplois nouveaux et ...à l'incidence de l'enseignement professionnel".

La Banque Mondiale a aussi souligné qu'elle reconnaissait l'importance du rapport enseignement-formation-emploi en se mettant d'accord avec les autorités marocaines lors du quatrième projet d'enseignement afin d'assurer que les diplômés des 11 Lycées techniques soient formés de manière appropriée relativement aux besoins de l'industrie et cherchent un travail dans la technique pour laquelle ils ont été formés, un système de traçage sera créé pour chaque établissement. De surcroît, les systèmes de traçage contribueront à améliorer l'orientation professionnelle, l'évaluation de la carrière et l'élaboration du programme d'étude à plus long terme. Les autorités marocaines feront fonctionner le système de traçage dès l'ouverture de chaque établissement et soumettre les détails quant à ces systèmes à la Banque au moins 12 mois avant l'ouverture de chaque nouvel établissement afin de permettre examen et observations. Les résultats des études de traçage seront envoyés à la Banque pendant une période de cinq ans, à la suite des premiers apports des établissements en vue de promouvoir une évaluation judicieuse du projet.

Les données recueillies à partir de ces efforts liés au projet seront inestimables pour la conception de futurs projets et plans. En outre, des apports de ce genre reflètent la réalité tout en traitant des problèmes liés au sujet de préoccupation--une formation et un emploi appropriés pour les hommes et les femmes. Quand les diverses études prévues ou en cours (par exemple celles qui sont énumérées à l'Annexe D) sont achevées, et si elles sont bien faites, elles contribueront encore à la banque de données pour la planification et pour des analyses plus approfondies de la contribution de l'enseignement professionnel à la productivité. L'accroissement d'évaluations liées à un projet de ce genre est inestimable et doit être à coup sûr approuvé.

En bref, il semble évident que le chômage est l'unique problème et le plus crucial du Maroc et qu'on ne trouvera pas sa solution dans le secteur de la fabrication industrielle. Ce dernier n'emploie actuellement qu'un dixième environ des salariés et sept s'il devait atteindre un taux de croissance de 5 pour cent par an durant le prochain plan quinquennal, il ne créerait qu'une moyenne annuelle de 20.000 emplois nouveaux--un taux d'augmentation légèrement plus élevé que le taux annuel de croissance démographique. La création d'emplois dans le secteur de la fabrication industrielle est très onéreuse--cela signifie poursuivre une stratégie capitaliste dans un pays doté d'une main-d'oeuvre abondante, inutilisée et sous-employée--un pays qui s'accommoderait très bien, semble-t-il, d'une approche à main-d'oeuvre intensive.

La solution au problème du chômage résidera dans la création d'emplois (ou de possibilités d'emploi indépendant) dans le secteur non moderne--une stratégie de développement difficile à poursuivre mais d'une importance critique. Toutefois, on convient à l'unanimité que la production et le traitement agricoles, ainsi que le secteur de l'artisanat très prometteur offrent des perspectives impressionnantes de croissance et d'emploi.

Pour capitaliser sur ces perspectives, la stratégie d'enseignement professionnel et technique et de formation qui est en train d'être conçue par les autorités marocaines (et soulignée à la Section IV) représente

une étape très significative vers l'exécution d'une stratégie hardie. L'enseignement professionnel ne résoudra pas le problème du chômage mais il contribuera certainement à l'améliorer, il n'existe à l'heure actuelle aucun autre choix pour résoudre le problème. L'enseignement en question orientée vers les secteurs rural, de l'artisanat et agricole (y compris l'élevage), pourrait fournir un capital et répondre à la forte demande de formation des "plus pauvres d'entre les pauvres", ainsi que les aider à participer au processus du développement.

L'USAID s'est déjà engagée à aider le Ministère des affaires sociales et de l'artisanat et le Ministère de la jeunesse et des sports à mettre en oeuvre cette nouvelle approche, notamment dans le domaine de l'accroissement de leurs capacités pour la formation des formateurs et à l'heure actuelle considère le développement de cet élément. En fait, l'engagement de l'USAID/Maroc dans ce domaine général d'activité est digne de louange et à applaudir. Le présent rapport se propose de reconnaître les réalisations à ce jour et de recommander vivement que si les autorités marocaines demandent une aide supplémentaire l'AID voie avec bienveillance l'idée de participer plus activement aux domaines dans lesquels les autorités américaines peuvent jouer un rôle appréciable et peut-être unique de donateur, fondé sur son expérience et ses capacités dans les domaines suivants:

- Formation en planification, gestion et évaluation;
- Création de programmes d'enseignement/formation périscolaire et fonctionnel;
- Formation et programmation en matière de vulgarisation agricole; et
- Commercialisation de l'artisanat et des produits agricoles.

On pense également que l'USAID a la souplesse nécessaire pour répondre à d'importants "objectifs de possibilité"--ces éléments ou établissements que l'on sait susceptibles de réagir très positivement à l'effort de développement étant donné les apports relativement secondaires. L'Institut du cuir et des textiles de Fez en est un exemple, l'institut dispose actuellement de logements pour les étudiants et de salles de classe en nombre suffisant, ainsi que d'installations de laboratoire lui permettant de doubler ses inscriptions--si la pénurie d'enseignants pouvait être surmontée. En attendant que des données soient disponibles en vue de déterminer avec plus de précision le rapport entre la productivité et l'enseignement sur le plan national, ces genres d'activités dotées de mécanismes évolutifs pourraient fournir des chiffres sur la productivité et des évaluations valables et capables d'être généralisés sur une base de projet à projet.

35

SECTION VI

ANALYSE DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE RECENTE POUR  
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AU MAROC

Pour soutenir leurs efforts dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel les autorités marocaines ont un bilan impressionnant en matière d'assistance financière et technique émanant de toutes sortes de sources multilatérales et bilatérales.

Une analyse des activités différents donateurs indique un rapport étroit entre l'assistance technique fournie par les donateurs et les plans de développement formulés et suivis depuis l'indépendance marocaine. La coopération entre les autorités marocaines et les donateurs internationaux n'a cessé de soutenir une stratégie de développement verticale issue du sommet. Les activités se sont concentrées sur les investissements dans l'industrie et l'agriculture à fort coefficient de capital, sur le développement des infrastructures et la formation de la main-d'oeuvre de niveau supérieur, notamment pour le secteur public.

La conformité des stipulations de l'assistance technique avec la direction générale de la stratégie de développement verticale issue du sommet du Maroc est particulièrement étroite dans le domaine de l'enseignement. L'assistance technique arrangée d'avance et fournie à l'Institut Hassan II de sciences agronomiques et vétérinaires est un bon exemple de l'intérêt que partagent les donateurs dans le domaine du soutien de l'enseignement des cadres supérieurs. Durant ces dernières années, l'Institut en question a été le bénéficiaire des droits suivants fournis par des donateurs internationaux: le PDNU, deux projets pour environ 1,3 millions de dollars; la France, les services de 25 professeurs et 19 volontaires pour une durée indéterminée; l'USAID, une aide s'élevant à 9,7 millions de dollars; le Canada, une aide s'élevant à près de 5,5 millions de dollars et la Belgique, une aide de quelque 219 millions de dollars.

Par ailleurs, il convient de remarquer que bien que l'approche au développement, caractérisée par l'accent mis sur la formation de cadres supérieurs, ait constitué le thème dominant de la stratégie de développement des autorités marocaines durant ces dernières années, ce n'est en aucune façon la seule. Des voix se sont élevées parmi les autorités marocaines--précisément, les Ministères du travail, des affaires sociales et de la jeunesse et des sports--qui ont recommandé de prêter plus d'attention au développement des capacités productives d'une plus grande majorité de la population marocaine. Au cours des années, on a créé des programmes de formation et d'amélioration des capacités des travailleurs spécialisés et qualifiés, des apprentis, des artisans et des petits agriculteurs. Mais, contrairement au cas de la formation des cadres supérieurs, le soutien des donateurs à ces programmes de formation sociales et professionnelle pour la grande majorité des citoyens marocains a été épisodique.

Un examen des activités récentes d'assistance technique au Maroc souligne les points suivants:

Mis à part les prêts substantiels inscrits sous les comptes de capital, durant 1979 les dépenses globales d'aide internationale au Maroc ont dépassé 79 millions de dollars. D'après le "Rapport annuel sur l'aide au développement pour l'année 1979 par l'Office du représentant résident du programme de développement des Nations Unies au Maroc", quelque 21,9 millions de dollars des dépenses signalés en 1979, ou 27,5 pour cent, ont été alloués aux activités axées sur l'enseignement. Le rapport attribue sous le titre "enseignement" un certain nombre d'activités de formation de main-d'oeuvre de niveau supérieur qui pourraient être comptées dans d'autres comptes de secteurs. Toutefois, la proportion de numéraire allant à l'aide au développement est comparativement importante. Le rapport note également que tant le chiffre général de 79 millions de dollars que la proportion de cette somme allant à l'enseignement sous-estime les dépenses réelles, parce que toutes les dépenses, en particulier celles de la France, n'ont pas été signalées.

Une ventilation des activités principales d'aide technique récemment conclues, ou en cours se répartit comme suit:

1. Assistance multilatérale

a. La Banque Mondiale

(1) Premier prêt (1965): 11 millions de dollars

Le prêt a permis la construction et l'équipement de 18 établissements secondaires et a fourni des laboratoires et des ateliers équipés de manière adéquate. Cet effort cherchait à satisfaire le besoin du Maroc en main-d'oeuvre de niveau intermédiaire et d'un service élargi d'étudiants qualifiés pour l'enseignement supérieur.

(2) Second prêt (1971): 8,5 millions de dollars

Le prêt était destiné à poursuivre l'assistance pour l'amélioration qualitative de l'enseignement au Maroc en fournissant sept écoles normales, un institut pédagogique de recherche, des laboratoires de science pour six écoles secondaires, un équipement de laboratoire et d'atelier pour 10 autres écoles techniques et 13 écoles commerciales.

(3) Troisième prêt (1976): 25 millions de dollars

Le prêt continuait à fournir le soutien à la formation de main-d'oeuvre dans les secteurs clés (agriculture, santé et tourisme) et à l'amélioration de la pertinence du programme d'étude des écoles secondaires par le truchement de la création de cinq écoles secondaires qui mettraient l'accent sur les cours de science et de technologie. De surcroît, le prêt a financé la création dans les régions rurales les plus pauvres de 47 écoles primaires qui offriraient un programme d'étude expérimental et d'orientation pratique.



(4) Quatrième prêt (1979): 113 millions de dollars

Le prêt permettra aux autorités marocaines de satisfaire les besoins en main-d'oeuvre technique de niveau intermédiaire et supérieur en donnant plus d'ampleur à l'enseignement technique secondaire et supérieur. Les principaux éléments du prêt consistent à construire, meubler et équiper:

- Onze lycées techniques;
- Une école normale technique;
- Deux instituts supérieurs de technologie (qui seront situés à Fez et à Casablanca);
- Un institut d'ingénierie appliquée (qui sera situé à Casablanca); et
- Un agrandissement du Collège Mohammedia d'ingénierie.

(5) Résumé

Le crédit accordé par la Banque en matière d'enseignement par le truchement du quatrième prêt s'est élevé à une somme globale de 157,5 millions de dollars. Ceci ne représente que 12 pour cent de l'investissement de la Banque au Maroc. Un cinquième prêt est envisagé.

b. Système des Nations Unies

(1) Programme de développement des Nations Unies (PDNU)

L'aide au PDNU fournit à l'enseignement s'est élevée à quelque 2,2 millions de dollars en 1979, qui représentait 45 pour cent de ses dépenses au Maroc pour cette année-là. Le PDNU et l'autre aide des Nations Unies dans d'autres secteurs mais se rapportant à l'enseignement technique et professionnel représentaient en 1979 deux millions supplémentaires. Le PDNU a financé des projets entrepris par les organismes spécialisées parmi lesquels:

● L'UNESCO

L'UNESCO entreprend actuellement la troisième phase d'un projet qui aide les autorités marocaines à effectuer des recherches pour l'arabisation de l'enseignement au Maroc (1,5 million de dollars). Le projet en question entre dans le cadre du secteur "culture". L'UNESCO entreprend des projets dans le secteur de l'enseignement à l'Ecole des communications à Rabat (800.000 dollars) et à l'Ecole des travaux publics (1,4 million de dollars). L'aide a été fournie par le Ministère de l'éducation pour la planification et réforme de l'enseignement primaire et secondaire. L'UNESCO selon les comptes rendus, fournira l'aide dans les années à venir pour la mise au point de nouveaux moyens d'expression en matière d'éducation.

● UNICEF

L'UNICEF est en train d'achever trois projets d'une dépense totale de près d'1 million de dollars. Ces projets ont aidé les autorités marocaines dans les domaines: de l'enseignement pré-scolaire dans les écoles coraniques et dans les crèches "modernes"; de la nutrition, des jardins scolaires et de programmes radio/télévision pour l'enseignement fondamental. Sous le titre sectoral de "main-d'oeuvre", l'UNICEF dépense quelque 300.000 dollars en 1979-1980 pour soutenir le programme de Foyers féminins du Ministère de la jeunesse et des sports.

● OIT

L'OIT mènera bientôt à bonne fin des projets en association avec l'Office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi (OFPPE) (485.000 dollars) et l'Institut du travail et de la formation sociale (71.000 dollars). Une aide précédente de l'OIT a permis de créer l'Institut national de formation des cadres techniques (NCFT) et la capacité de production du Ministère du travail dans le domaine de la formation professionnelle. L'OIT a fourni l'aide pour le développement de l'Institut national du cuir et des textiles (INCT) à Fez.

(2) Autres organisations des Nations Unies

Le Fonds des Nations Unies pour les activités de la population (FNUAP) fournit une aide liée à la formation professionnelle sous le titre du secteur de la population. L'aide englobe une attribution de 10.000 dollars pour une étude récente portant sur l'incidence sur des localités différentes du retour des travailleurs migrants. Le FNUAP a également financé un projet de quatre ans (3 millions de dollars) entrepris avec l'aide de l'UNICEF et qui visait à renforcer le programme de formation pour les femmes dans les Foyers féminins.

c. Autre aide multilatérale

(1) Communauté économique européenne (CEE)

Le Maroc a signé un accord avec les pays de la CEE d'aide pour la création de neuf Instituts de technologie appliquée qui seront gérés par le Ministère du travail. Les autorités marocaines se proposent de créer 14 instituts de ce genre (dont deux sont à la phase de démarrage avec l'aide de la Banque Mondiale). Les centres en question fourniront la formation aux techniciens qui obtiendront le certificat d'agent de maîtrise.

## (2) Services du secours catholique (SSC)

Les Services du secours catholique représentent une source importante d'aide pour la formation professionnelle au Maroc. En 1979, les SSC ont soutenu un total de 16 projets qui ont touché 615.000 personnes. Les SSC aident le Ministère des affaires sociales et de l'artisanat (MASA) avec son Programme sanitaire pour la mère et l'enfant au moyen de distribution de produits alimentaires américains PL-480 Titre II. Les SSC entreprennent des projets dans les domaines de la formation agricole, de l'enseignement de la nutrition et du bien-être social et des projets de sous forme coopérative pour les indigents, les vieillards et les handicapés. Les SSC ont joué un rôle important et ont aidé le MASA à créer la formation professionnelle pour les femmes (ouvriers) et à mettre sur pied des activités de formation professionnelle pour des jeunes garçons entreprise dans les Centres de formation professionnelle.

### 2. Aide bilatérale

#### a. USAID

L'engagement de l'USAID aux programmes de formation des marocains qui n'ont bénéficié que de manière marginale du développement est à la fois lent et innovateur. L'USAID a décidé d'apporter son appui à trois projets sur une base de recherches, malgré des réserves émises sur la force possible du soutien des autorités marocaines des programmes de formation non scolaires pour les pauvres durant une période d'austérité fiscale et des questions sur une base institutionnelle incontestablement pluralistique qui pourrait peut-être mener à une gestion et à une surabondance inefficaces. L'accent sur ces programmes--un entrepris avec le Ministère du travail, le second avec le Ministère de la jeunesse et des sports et le troisième qui sera entrepris avec le Ministère des affaires sociales et de l'artisanat, portera sur le renforcement des capacités institutionnelles existantes à fournir des possibilités de formation pour les marocains désavantagés sur les plans social et économique, notamment les femmes. Il est probable que le coût estimatif de ces trois projets dépassera 10 millions de dollars. Grâce à cet engagement, ainsi qu'aux stipulations de Food for Peace utilisées autrefois par les Services du secours catholique afin d'aider le MASA à démarrer le programme de formation pour les femmes des ouvriers (utilisés à présent pour les programmes de nutrition des centres sociaux du MASA), l'USAID est déjà devenue le contribuant principal à ces programmes conçus pour l'amélioration des perspectives d'emploi de la grande majorité des marocains.

#### b. France

La somme la plus importante d'aide financière et d'assistance technique bilatérales pour l'activité du développement au Maroc vient du gouvernement français. On n'a pas pu déterminer la quantité globale de cette aide, dont les dépenses pour l'enseignement technique et professionnel. Un accord récent conclu entre le Maroc et la France (1979) fournit des prêts du Trésor français équivalant à 80,9 millions de dollars.

Sur cette somme 58 millions sont destinés aux projets portant sur les infrastructures à grande échelle, en particulier dans le domaine des transports et des communications. Les 22 millions de dollars restants couvriront les déficits de la balance des paiements. Pour le dernier, des sources privées de crédit en France ont fourni 90 millions de dollars supplémentaires.

L'assistance française en matière d'enseignement consiste en programmes de coopération culturelle et technique. La majorité de ces projets sont offerts pour des périodes indéterminées. Dans une grande mesure cette aide a permis de subventionner les salaires des ressortissants français qui enseignent dans les écoles secondaires marocaines. Comme la marocanisation du corps enseignant à ce niveau s'accroît, le soutien redouble à présent dans le domaine de l'éducation supérieure. On prévoit que la France fournira des enseignants et des moniteurs pédagogiques pour pourvoir en enseignants les écoles techniques qui seront créées en liaison avec la quatrième prêt pour l'enseignement de la Banque Mondiale.

En accord avec la direction générale de l'aide du donateur au Maroc, la France fournit des compétences techniques à un minimum de 23 institutions qui forment du personnel technique moyen et supérieur pour les Ministères marocains. En 1979, les bourses d'études pour l'enseignement supérieur et pour la formation technique en France se sont élevées à 900. La France fournit aussi l'équipement pour un certain nombre de programmes de formation professionnelle de par le pays.

c. Belgique

Les autorités belges fournissent au Maroc une assistance institutionnelle importante au développement en envoyant des enseignants et des fonds pour l'enseignement agricole, l'enseignement de l'ingénierie et la formation de personnel pour l'hôtellerie. Elle fournit également près d'1 million de dollars en vue d'aider des projets de formation professionnelle à Casablanca et à Fez.

d. Canada

En 1979, les autorités canadiennes, outre leur engagement conséquent à la formation d'enseignants, ont fourni près de 2 millions de dollars pour la formation technique du personnel agricole et hôtelier. En 1979, le Canada a aidé les centres sociaux du MASA au moyen d'aides financières destinées à acheter les livres et l'équipement.

e. Le Peace Corps des Etats-Unis

En 1978, le Peace Corps des Etats-Unis a démarré un programme important d'assistance pour l'amélioration de la formation professionnelle au Maroc. Le Peace Corps avec un contingent de 37 volontaires (VPC) qui servent dans les centres de formation du MASA a un engagement qui est une

des quelques contributions substantielles à la formation d'aptitudes fondamentales pour les cas d'abandon de l'école primaire. Les VPC donnent une formation en matière d'aptitudes et formeront bientôt des moniteurs en soudure, électricité, menuiserie et mécanique. En juin 1981, le nombre global de volontaires dans ce programme de formation professionnelle s'élèvera à 60. L'USAID finance l'achat d'équipement pour les centres du MASA où les VPC apportent leur aide.

f. Japon

Les autorités japonaises fournissent des volontaires au Maroc dans le domaine de l'enseignement. En 1979, ces volontaires étaient au nombre de 43, un certain d'entre eux travaillant dans les Centres de formation professionnelle du MASA à la formation professionnelle.

3. Incidence de la récente assistance technique

L'analyse des activités récentes des organismes internationaux donateurs d'assistance en enseignement et formation au Maroc devrait être conclue en essayant de déterminer l'incidence de cette assistance sur chacune des quatre catégories de formation qui ont été examinées dans toute la présente étude.

a. Enseignement supérieur et formation de cadres supérieurs

L'assistance du donateur à ce niveau a eu un effet salutaire et a aidé le Maroc à satisfaire ses besoins en main-d'oeuvre supérieure.

Toute activité future dans ce domaine doit tenir compte des éléments suivants:

- les autorités marocaines ont la forte impression d'avoir atteint un point de saturation quant à l'emploi de cadres supérieurs dans l'administration; et
- le Ministère du travail parmi tant d'autres reconnaît qu'il existe une proportion comparativement élevé de cadres par rapport aux ouvriers qualifiés dans l'industrie marocaine.

b. Formation de cadres moyens

L'assistance du donateur a eu également une incidence importante en permettant à différents ministères de créer des écoles pour la formation du personnel technique nécessaire à ce niveau.

Les autorités marocaines reconnaissent le besoin immense en cadres moyens, en particulier dans le commerce et l'industrie. Des initiatives récentes, par exemple la décision de créer 14 Instituts de technologie

appliquée et trois Centres de formation par le Ministère du commerce et de l'industrie, devraient être suffisantes pour satisfaire la majorité de ces besoins.

c. Formation des ouvriers spécialisés

Dans ce domaine, l'assistance du donateur n'a pas eu une grande influence. Il existe encore à ce niveau une pénurie de possibilités de formation, particulièrement dans les zones rurales. Il est probable qu'au Maroc de futurs développements autoriseront une assistance complémentaire afin de multiplier les possibilités de formation à ce niveau pour les femmes. Le manque d'enseignants techniques sera surmonté en partie grâce au personnel qui est formé à l'Institut de technologie appliqué et les autorités marocaines prennent des mesures liées à l'amélioration des conditions de l'emploi pour les moniteurs techniques.

d. Formation des artisans et des apprentis

L'assistance du donateur aux programmes de formation des artisans et des apprentis n'a pas été appropriée. Une future assistance du donateur pourrait s'efforcer de soutenir: une multiplication substantielle de places en formation dans les programmes existants; une diversification des aptitudes pour lesquelles la formation est offerte; un renforcement des capacités gestionnaires à tous les niveaux; un reclassement des capacités du personnel instructeur; une revalorisation des éléments généraux d'enseignement des divers programmes de formation; et une recherche dont le but est d'acquérir une meilleure compréhension du rapport formation/emploi à ce niveau.

43'

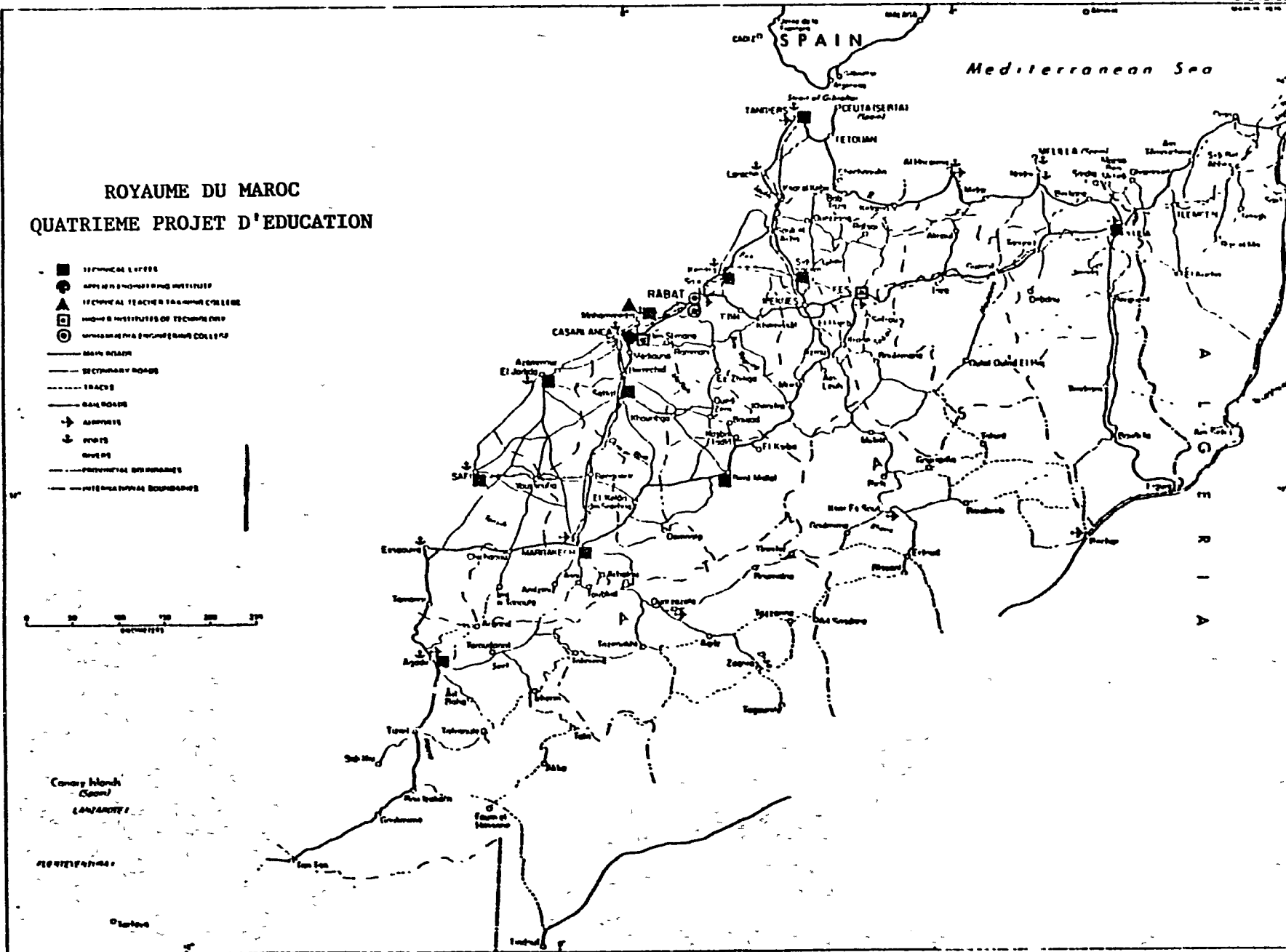
APPENDICE A

ROYAUME DU MAROC

ROYAUME DU MAROC  
QUATRIEME PROJET D'EDUCATION

- TECHNICAL OFFICE
- APPLIED SCIENCE INSTITUTE
- ▲ TECHNICAL TEACHER TRAINING COLLEGE
- HIGH INSTITUTES OF TECHNOLOGY
- UNIVERSITIES AND POLYTECHNIC COLLEGE

- MAIN ROAD
- - - SECONDARY ROAD
- · - · - TRAILS
- RAILROAD
- AIRPORT
- ↓ POST
- TELEPHONE
- · - · - PROVINCIAL BOUNDARIES
- - - INTERNATIONAL BOUNDARIES





- 45 -

APPENDICE B

LIEUX VISITES

PERSONNES INTERVIEWEES

46

Appendice B

LIEUX VISITES

MARRAKECH:

Délégué de l'entraide nationale  
Ecole HARTI  
Centre de la formation professionnelle  
Orphélinat SMB  
Ecole de nutrition  
Centre social  
Ecole de coiffeurs  
Centre éducatif de travaux

FES

Délégué de l'entraide nationale  
Centre éducatif de travaux  
Centre de la formation professionnelle (MASA)  
Centre de formation artisanale - Ensemble artisanal  
Institut du cuir et des textiles  
Centre de formation professionnelle  
Coopérative de l'artisanat (MASA)

REGION DE RABAT

Oued Akreuch - Coopérative scolaire  
Ministère de l'agriculture  
Ministère de l'éducation nationale  
Ministère de l'énergie et des mines  
Ministère des affaires sociales  
Ministère du travail  
Ministère de la jeunesse et des sports  
Ministère du commerce et de l'industrie  
Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Plan

Corps de la Paix  
New TransCentury  
Services de secours catholique (Catholic Relief Services)

Casablanca

Bureau de formation professionnelle et de la promotion de l'emploi  
AMIDEAST (projet USAID)

PERSONNES INTERVIEWEES

GOUVERNEMENT DU MARCC

Ministère du Plan - Secrétariat d'Etat au Plan et au Développement Régional

M. Benrida  
Chef de la division des ressources humaines

M. Addelhamid Kheyyabu  
Direction des établissements et de participation et de la formation professionnelle

Ministère du travail

M. Jaffar Ouajjou  
Secrétaire Général

M. Bichri  
Directeur de la formation au Maroc

M. Mohamed Laraqui  
Chef de la division des réalisations

M. Ouhad  
Directeur adjoint du bureau de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT)

M. O. Saida  
Centre de formation technique (Fes)

M. A. Qua Qua

M. Mohamed Alaoui  
Service entreprises, OFPPT

Ministère des affaires sociales et de l'artisanat (MASA)

M. Hajibi Nourredine  
Division de la formation

M. Rekkai  
Délégué, Entraide nationale, Marrakech

Mme Halima Abed  
Directeur provincial des centres sociaux, Marrakech  
(et ses collaboratrices)

Mme Sematt Latifa  
Directrice, Ecole de nutrition, Marrakech  
(et corps enseignant)

M. Mohammed B. Dah  
Coordonnateur, Centre de formation professionnelle (CFP), Marrakech

Mme Tourira  
Directrice  
Ecole de coiffeurs  
Marrakech

M. Ben Ali  
Chef cuisinier  
Ecole de nutrition  
Marrakech

M. H. Skalli  
Délégué  
Entraide nationale  
Fes

M. Fillali  
Délégué de l'artisanat  
Fes

M. K. Brazi  
Agent administratif  
Institut du cuir et des textiles  
Fes

Mme Nezha Medmoun  
Directrice  
Fes

Mme Fatima Bakri  
Directrice des centres sociaux  
Fes

M. Mohamed Khouajri  
Chef-comptable  
Délégation d'entraide nationale  
Fes

M. Ahmed Benafissa  
Directeur  
SMB

M. K. Brazi  
Responsable administratif

M. Lahgen Boutative  
Coordonnateur, Centre de formation professionnelle  
Fes

Ministère de l'éducation nationale et de la formation des cadres

M. A. Benjelloun  
Directeur de la planification

M. A. Amine  
Directeur de l'enseignement technique

M. A. Rhaiti  
Directeur, Ecole normale supérieure technique

M. Bouchta  
Directeur, Ecole Oued Akreuch

Ministère du commerce, de l'industrie, de la marine marchande et des pêches maritimes

M. Abdelhamid Bennani-Smires  
Secrétaire Général

M. Abdellah Alaoui  
Directeur général  
Raffinerie nationale du sucre, Tadla

Ministère de la jeunesse et des sports

M. A. Guessous  
Secrétaire Général

Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

M. Moulay Ahmed Alaoui Lamdraoui  
Secrétaire Général

M. El Mokhatar Ben Saïd  
Directeur de la division de la vulgarisation de l'agriculture

M. Mouline  
Directeur de l'enseignement technique

M. Kassa  
Directeur, enseignement et recherches de l'agriculture

Ministère de l'énergie et des mines

M. Skalli  
Secrétaire Général

M. Rachati  
Chef, Division de la formation professionnelle

AUTRES ORGANISMES

Corps de la Paix Américain

M. Leo Pastore  
Directeur

M. Chip Randall  
Spécialiste de l'éducation professionnelle

M. Mario Iachella  
Agent de la passation de marchés de la formation professionnelle

M. Eric Inman  
Volontaire, CFP, Marrakech

Mme Pam Jackson  
Volontaire, CFP, Marrakech

Services de secours catholique

M. Lee Sanborn  
Directeur

Mme Conchita Sanborn  
Directeur adjoint

Mme Wendy Burne  
Assistante au programme

A.I.D./Rabat

M. Harold Fleming  
Directeur

M. Mark Ward  
Agent responsable de l'exécution du programme

M. Marion Ford  
Agent agricole

M. Hannafi  
adjoint à l'agent agricole

M. Jack Sleeper  
Agro-économiste

M. George Corinaldi  
Agent des ressources humaines

Mme Sherry Suggs  
adjointe à l'agent des ressources humaines

M. Thomas Eighmy  
Economiste

M. Abdellatif Benabdesselem  
Analyste de l'enseignement

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

M. Graham  
Agent économique

Projets sous l'égide de l'A.I.D.

M. Anthony Fisher  
Chef de mission  
AMIDEAST/OFPT  
(projet de la formation des femmes pour des emplois industriels et commerciaux  
Casablanca)

M. Carlos Gomez  
Economiste  
AMIDEAST

M. Henry Jennings  
Chef de mission  
Fondation New TransCentury  
(projet de l'éducation fonctionnelle des femmes-Rabat)

M. John Strattnner  
Fondation New TransCentury  
(projet de l'éducation fonctionnelle des femmes - Rabat)

Mme Stephanie Sweet  
Fondation New TransCentury  
(projet de l'éducation fonctionnelle des femmes - Rabat)

Mme Judith Taybi  
Fondation New TransCentury  
(projet de l'éducation fonctionnelle des femmes - Rabat)

Mme Sheila Reines  
Fondation New TransCentury  
(projet de l'éducation fonctionnelle des femmes - Rabat)

.52'

APPENDICE C

METHODOLOGIE



METHODOLOGIE

Les deux premières semaines de l'étude (24 novembre au 6 décembre) ont été consacrées à l'examen et à l'analyse des données principales et secondaires, y compris documents, rapports et publications venant des autorités marocaines, des différents ministères, des donateurs internationaux et de l'USAID/Rabat. Cet examen était indispensable afin de déterminer l'orientation passée, actuelle et future du système de l'enseignement formel à Rabat et plus précisément quels sont les projets envisagés par les différents ministères impliqués dans des programmes de formation professionnelle visant à atténuer les problèmes qui se rattachent au manque de cadres moyens.

La troisième semaine (7 décembre au 12 décembre) a été passée à réaliser des entrevues et à se rendre sur les lieux des diverses institutions d'enseignement à Fès, Casablanca ou Marrakech.

Pendant toute la durée de l'étude (22 novembre au 2 janvier), l'équipe a effectué des entrevues avec l'ambassade, l'USAID/Rabat et les fonctionnaires marocains représentant les Ministères du travail, du Plan et des finances, de l'industrie et du commerce, de la jeunesse et des sports, de l'énergie et des mines, de l'éducation, des affaires sociales et de l'artisanat, ainsi que de l'agriculture. Ont également eu lieu des entrevues avec des organismes ayant des projets au Maroc, financés par l'USAID/Rabat, à savoir le Corps de la Paix, les Services de secours catholiques et la New TransCentury. Une liste exhaustive des noms des personnes interviewées et des lieux visités par l'équipe figure à l'Appendice B du présent rapport.

.54

APPENDICE D  
ETUDES PERTINENTES

## APPENDICE D

Le lecteur trouvera ci-dessous une liste des études les plus pertinentes qui, selon les dates prévues pour leur achèvement, auraient dû être à la disposition de l'équipe, ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Quelques-unes sont presque achevées tandis que d'autres ne sont pas encore commencées. Dès que disponibles, ces rapports devraient fournir des renseignements supplémentaires extrêmement importants qui permettront de mieux comprendre les relations entre l'enseignement professionnel et technique, la formation et la productivité.

1. Une étude portant sur la main-d'oeuvre, envisagée par la Banque Mondiale. Celle-ci n'a pas été commencée en janvier 1981, mais dès qu'elle sera achevée, elle ne manquera pas d'être très utile pour déterminer les besoins en main-d'oeuvre au Maroc.
2. Recensement national du Maroc. Prévu pour l'année 1981, mais la date définitive de son achèvement n'a pas été établie. Ladite étude constituera la base de toute analyse et planification fondamentales afférentes à la main-d'oeuvre. L'USAID fournira l'appui technique et financier afin d'assister les autorités marocaines au niveau de certaines parties de l'étude.
3. Education fonctionnelle des femmes, un projet de la New Trans-Century, réalisé sous l'égide de l'USAID. Les moyens qui serviront à effectuer cette étude sont en train d'être mis en place. L'étude fournira des données démographiques sur la clientèle, les affectations et comprendra une section de suivi qui examinera les résultats.
4. Enquête sur les besoins en formation professionnelle du personnel féminin. Cette étude est actuellement réalisée par Carlos Gomez et fait partie d'un projet financé par l'USAID visant la formation industrielle et commerciale des femmes. Ladite étude fournira des données socio-économiques très importantes qui permettront la mise en tableaux croisés des résultats et des données du recensement national.
5. Le nouveau Plan quinquennal n'a pas été publié avant le départ de l'équipe.